

INSPIRER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR ENGAGEMENT CITOYEN ET SOLIDAIRE AUJOURD'HUI

Colloque organisé par la Croix-Rouge Jeunesse
Bruxelles le 18 novembre 2021



CROIX-ROUGE
JEUNESSE de Belgique



Table des matières

Préambule	4
A propos du colloque et de la Croix-Rouge Jeunesse : L'engagement chez les jeunes en 2021, une journée pour réfléchir... ..	8
Tout ce qui a été dit...ou presque: retranscription des différentes interventions	14
Introduction de la journée	15
Conférence inspirante autour du thème : l'innovation et de l'entrepreneuriat social, une nouvelle forme d'engagement face aux défis sociaux?	18
Discussion avec un panel d'experts : Le rôle des jeunes face aux enjeux sociétaux actuels : défis, opportunités et perspectives »	20
Atelier 1 : Le déclic du passage à l'action depuis les bancs de l'école : défis et perspectives dans l'accompagnement des jeunes du secondaire et du supérieur.	25
Atelier 2 : De bénéficiaire à acteur : quel rôle pour les jeunes en situation de vulnérabilité dans les actions de solidarité ?	29
a) Focus mineur étranger non accompagné	30
b) Focus jeunes à risque d'exclusion	35
Atelier 3 : Le volontariat chez les jeunes aujourd'hui : comment s'adapter aux nouvelles formes d'engagement ?	37
Conclusion et remerciements	42
Annexes	44

Préambule : A propos du colloque et de la Croix-Rouge Jeunesse

Depuis de nombreuses années, l'engagement et la mobilisation des jeunes est le sujet de recherches, d'articles et de journées d'échanges. Quelle que soit la thématique, qu'il s'agisse de préoccupations telles que le climat, les libertés et les droits humains, d'implication personnelle en tant que volontaire¹ au sein d'une organisation de jeunesse, un centre ou une maison de jeunes, les jeunes s'investissent et font entendre leur voix.

En cette fin d'année 2021 et après presque deux ans de contexte social difficile à la suite du covid, force est de constater que l'investissement des jeunes est plus que jamais d'actualité.

Le colloque que la Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) a organisé s'inscrit dans le cadre de ses 40 ans. La CRJ en tant qu'Organisation de Jeunesse (OJ) est agréée par la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) conformément au décret fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse. La CRJ fait partie d'une centaine d'organisations de jeunesse reconnues par la FWB. Elle est aussi une entité intégrée à la Croix Rouge de Belgique. L'anniversaire de la CRJ aurait pu se fêter tout simplement avec un gâteau, des bougies et des ami.es, mais nous avons préféré prendre le temps de réfléchir, d'échanger, et de faire le point sur le chemin parcouru (quatre décennies ce n'est pas rien). Cette journée anniversaire, nous l'avons voulue comme une opportunité de rappeler nos valeurs et missions et de renforcer le travail collectif, précieux aux yeux de la CRJ.

« **Inspirer et accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen et solidaire aujourd'hui** » fait vraiment sens pour la CRJ. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde rempli d'incertitudes, complexe, dont l'environnement a fortement évolué en 40 ans. Cette évolution a permis aux jeunes de prendre conscience qu'il était certainement temps et utile de se mobiliser et de s'engager dans d'autres combats (ponctuels ou à moyen et long terme). La thématique de notre colloque rejoint parfaitement les missions que nous impose le décret OJ dans son article 4 : (...) favoriser le développement d'une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire chez les jeunes par une conscience et une connaissance des réalités de la société, ...(.). A notre sens, cette journée nous a permis d'échanger sur nos pratiques afin de renforcer la cohérence et l'impact de notre finalité commune qui vise à stimuler et soutenir les jeunes porteur.ses de projets citoyens et solidaires.

Pour mener au mieux ce colloque, nous avons fait appel à quelques intervenant.es du secteur jeunesse ou issu.es d'associations œuvrant pour les jeunes.

Monsieur Pierre Hublet, Administrateur général de la Croix-Rouge de Belgique nous a fait l'honneur d'introduire cette journée et de rappeler l'importance de la mobilisation des jeunes en tant qu'acteurs de changement de la société.

Nous avons fait appel à deux représentant.es de la Croix-Rouge française qui nous ont exposé leur vision d'un modèle associatif capable d'innover et d'ouvrir de nouvelles voies. Nous avons ensuite abordé « le rôle des jeunes face aux enjeux sociétaux actuels: défis, opportunités et perspectives » autour d'une table de réflexion et de partage d'expériences qui réunissait une jeune militante engagée dans des mouvements citoyens et des projets étudiants, la Coupole d'ONG et le Mouvement Citoyens CNCD-11.11.11., une représentante de la Confédération des Organisations de Jeunesse indépendantes et pluralistes (dont la CRJ est membre), le Délégué général aux droits de l'enfant, un chercheur en Sciences de l'éducation de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) ainsi que le CEMÉA (Centres d'Entraînements aux Méthodes d'Education Active) qui a accepté de jouer le rôle de modérateur.

¹ À l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, une nouvelle enquête sur le volontariat en Belgique a été menée. Les résultats publiés en décembre 2020 indiquent qu'un volontaire sur cinq a moins de 30 ans.



En ce qui concerne le public présent à cet événement, il était composé d'associations de jeunesse, de représentant.es du monde de l'enseignement et d'associations impliquées auprès d'un public « jeune » (voir liste en annexe de la présente). Précisons ici que, comme le prévoit le décret des Organisations de Jeunesse, un public « jeune » correspond à des personnes de moins de 30 ans.

L'après-midi a donné l'occasion de répartir nos participant.es dans différents ateliers afin d'échanger, de débattre et de partager des pistes de réflexions. Chacun.e a pu s'exprimer sur ses expériences, son vécu et réaliser qu'il existe plusieurs types et formes d'engagement.

Ces ateliers se sont déclinés autour de trois thématiques :

- **Le déclic du passage à l'action depuis les bancs de l'école : défis et perspectives dans l'accompagnement des jeunes du secondaire et du supérieur.**

Le milieu scolaire est un des premiers lieux où les jeunes peuvent trouver des pistes d'engagement. L'école permet aux jeunes de s'engager dans des projets où ils.elles jouent pleinement leur rôle de citoyen.ne actif.ve, responsable et critique au sein de la société et de leur école. Comment est-il possible d'accompagner ce déclic ?

- **De bénéficiaire à acteur.trice : quel rôle pour les jeunes en situation de vulnérabilité dans les actions de solidarité ?**

Les jeunes en institutions, les jeunes migrant.es, les jeunes en situation de vulnérabilité ou de handicap... sont souvent repris.es sous la catégorie de « bénéficiaires » des programmes, et donc confiné.es à être la cible des actions d'aide. Comment changer le regard et leur donner l'opportunité de se positionner comme acteur.trice de changement ? Comment favoriser leur participation aux actions de solidarité ? Comment rendre nos projets de mise en action des jeunes davantage inclusifs ? Pour cet atelier, il y a eu la participation d'associations et de jeunes actifs.ves au sein d'établissements accueillant des jeunes mineur.es non accompagnés.es, des jeunes en décrochage scolaire, des personnes encadrant des jeunes porteurs de handicaps.

- **Le volontariat chez les jeunes aujourd'hui : comment s'adapter aux nouvelles formes d'engagement ?**

On le sait, le rythme de vie et les attentes des jeunes ne sont pas les mêmes que celui des générations précédentes. Cela se reflète notamment dans leur façon de s'impliquer dans la société. Comment s'adapter aux attentes et aux possibilités des jeunes pour un engagement citoyen ? Quelles nouvelles opportunités de volontariat peut leur offrir le secteur jeunesse/associatif ? Comment le digital peut-il être un allié ? Pour cet atelier, il y a eu la participation d'associations ayant adapté leurs offres de bénévolat aux nouveaux enjeux auxquels sont actuellement confrontés les jeunes.

Telles furent les grandes questions qui ont été soumises aux participant.es et auxquelles ils et elles ont tenté d'apporter des pistes de solutions.

L'engagement chez les jeunes en 2021, une journée pour réfléchir...

Ce fut une journée riche en échanges. Chacun.e, en utilisant le vocabulaire de son choix, a témoigné de son vécu, de ses expériences et des messages qu'il.elle a souhaité faire passer. Il nous est malheureusement impossible de tout retranscrire mais nous avons veillé à reprendre les mots essentiels des débats.

L'un de ces mots est « **inspirer** » (s'inspirer).

A travers des projets innovants, alliant les objectifs chers au Mouvement Croix-Rouge en termes de partenariats et de nouvelles technologies, la Croix-Rouge française nous a fait découvrir l'entrepreneuriat social. Ces projets montrent que les différents secteurs associatifs peuvent se nourrir mutuellement et donner des solutions innovantes face aux défis sociaux.

Afin de relever les défis sociaux du 21^e siècle, qu'ils soient chroniques ou émergents, plus complexes, plus importants ou plus urgents... la Croix-Rouge française a créé différentes structures permettant d'encadrer ces partenariats. Et ce, dans un contexte de ressources financières plus rares, plus fluctuantes, plus diversifiées. Ces structures tiennent compte des formes actuelles d'engagement qui sont, notamment, plus variées chez les jeunes, orientées vers le projet, à la recherche d'un impact direct...

Un panel d'expert.es partageant ses réflexions et ses expériences, nous a **rappelés** que les sources d'inspiration chez les jeunes sont principalement les « injustices » (climatique, migratoire, etc) et la prise de conscience que certaines choses « ne vont pas bien ». Bien que les jeunes n'aient pas tous.les mêmes possibilités de s'engager, qu'ils.elles soient moins intéressé.es par la politique « politicienne » que par le passé, que l'engagement soit plus mouvant ou volatile, davantage orienté vers l'action et la cause que vers des institutions, ils.elles montrent leur conscience de la nécessité de « se bouger » pour changer les choses et transformer notre société. Les jeunes soutiennent les causes qui leur tiennent à cœur surtout si le projet est concret et répond à un besoin existant.

Quant aux participant.es aux ateliers de l'après-midi, ils.elles nous ont confirmé par leur expérience pratique le fait que le déclic du passage à l'action est favorisé « lorsque l'objectif du projet est concret et la vision de ce qui est à faire est claire », il doit répondre à un « besoin existant ». L'environnement social de l'étudiant.e joue un rôle important s'il.elle est entouré.e d'associations, d'opportunités de s'investir, notamment au sein de l'école. Enfin, c'est l'intérêt pour une thématique, une cause particulière qui pousse à l'engagement..

Au final, quatre notions importantes semblent guider l'engagement des jeunes :

- **L'accessibilité** (lieu, temps, opportunité, facilités pratiques),
- **L'utilité** (se sentir utile sur un projet concret),
- **La sociabilité** (nouvelles rencontres, esprit de groupe)
- **Le soutien** (présence d'encadrant.e.s).

Par ailleurs, il est à souligner que l'engagement du.de la jeune ne se fait pas forcément par « déclic », mais plutôt via « **un cheminement** » fait de rencontres, de l'intérêt de plus en plus développé pour une thématique en particulier, de micro-engagements devenant des engagements plus importants et plus réguliers. L'envie de s'investir est là mais il est également nécessaire d'avoir la volonté de maintenir cet engagement sur un plus long terme malgré le manque de temps, de soutien de l'entourage ou les difficultés pratiques. Toutefois, lorsque la machine est lancée, lorsque l'engagement est avéré, il est difficile de l'arrêter. La valorisation des projets et le sentiment d'utilité sont très addictifs et aident par conséquent à maintenir la motivation nécessaire.

«**L'inclusion**» a également été un thème récurrent de notre journée.. Ce terme a aussi été utilisé par différents intervenants du panel. Reconnaître les jeunes en tant que citoyen.nes et travailler à leur inclusion nécessitent un changement de paradigme, un changement de regard. Il est important de considérer les jeunes dans leur intégralité et leur réalité propre, avec des droits qui ne sont pas toujours les mêmes qu'ils.elles viennent de quartiers aisés ou populaires, qu'ils.elles vivent une situation de handicap ou qu'ils.elles soient dans une situation de vie complexe, comme les jeunes mineur.es non accompagné.es ou les adolescent.es en décrochage scolaire. Quel que soit le parcours du.de la jeune, il est important de légitimer leurs paroles et de ne pas parler à leur place.

Les débats de la journée ont ainsi mis en avant une inégalité de la participation. Certains groupes de personnes seront plus aptes à participer d'autant qu'ils auront été stimulés à développer une participation, un engagement, une prise de parole...

Pourtant certains jeunes ont tenu à préciser que : « Un jeune c'est un jeune ! On ne veut pas d'étiquette » « il faut arrêter de chercher de la différence là où il n'y en a pas ».

L'inclusion ne s'improvise pas. Les participant.es ont mis en avant l'importance d'une bonne préparation ainsi qu'une autre notion importante : la « méthodologie ».

Comment les OJ peuvent-elles favoriser dès lors cette inclusion ? Quelques pistes ont été proposées.

La première est celle de la **co-construction**. Celle-ci est une perspective qui doit devenir réelle et pas juste une ambition. Il faut la mettre en pratique et être cohérent avec cette vision du.de la jeune comme acteur.rice. Pour y parvenir il est nécessaire de préparer le travail en amont avec tous les partenaires parce que la rencontre avec l'autre ne s'improvise pas. Des préjugés sont à déconstruire, déconstruire. Trop souvent, nous pensons connaître les besoins et attentes des jeunes sans y avoir réellement prêté une oreille attentive. Il faut que ces rencontres donnent lieu à de vraies connexions entre les personnes, entre les jeunes, favorisent les projets fédérateurs. Il ne faut pas avoir peur de négocier avec les jeunes, s'adapter et faire preuve de flexibilité. Construire un projet avec du sens et responsabiliser les jeunes sont quelques pistes parmi d'autres abordées lors des ateliers.

Que ce soit « fun et ludique » est aussi un élément intéressant à prendre en compte dans la méthodologie et le processus d'élaboration des projets. Pourtant, l'attention des associations est parfois trop portée sur les résultats et non sur le processus qui est le plus impactant pour les jeunes. En effet, les bailleurs de fonds exige des résultats alors que pour un.e jeune, ce qui compte c'est le processus, l'expérience qu'il.elle vit et qui conduit à son épanouissement.

D'autres notions ont été abordées telles que « l'innovation et l'expérimentation ». L'innovation, dans une optique technologique mais aussi dans une optique de changement d'approche, de façon de faire... Il est important de parfois changer de lunettes pour identifier d'autres solutions, afin de travailler autrement. Albert Einstein disait : « La folie, c'est se comporter de la même manière et s'attendre à un résultat différent ». Il faut modifier notre façon de faire pour nous permettre d'identifier de nouveaux résultats. Mais pour cela, il faut oser. Oser expérimenter, oser se tromper. Il faut tester et, en fonction du résultat, s'adapter. Sans ce droit à l'erreur l'innovation ne peut pas avoir lieu.

« **L'accompagnement** » a également été cité durant la matinée. Notamment par les panélistes et par les intervenant.es lors des ateliers. Il a été souligné la nécessité de travailler en amont, d'aider les jeunes à structurer leurs actions, de permettre la découverte de ce qui existe et est possible... Si l'accompagnement des jeunes semble

indispensable, un questionnement persiste sur la manière de le mettre en place. Un nouveau colloque sur le sujet aurait sûrement tout son sens...

Favoriser l'autonomisation des jeunes passe également par une bonne gestion de la **temporalité**. En effet, les encadrant.es et les jeunes vivent des temporalités différentes. L'encadrant.e a souvent une vision à long terme alors que le.la jeune, ne se projette pas forcément de manière proactive. Apprendre à articuler ces deux temporalités différentes est une ambition et un défi que nous essayons toutes et tous de relever au quotidien.

Les difficultés et les tensions inhérentes à la mise en place d'un projet ont été abordées longuement dans les ateliers. Notamment la difficulté de trouver un équilibre entre le « volontariat ponctuel » et le « volontariat à long terme ». Aujourd'hui, la tendance à





l'engagement/la mobilisation à long terme est moins évidente. Les citoyen.nes peuvent passer d'une cause à l'autre ou encore s'engager dans la durée pour une ou plusieurs causes. Il faut respecter ces nouveaux modes d'engagements plutôt que d'essayer de revenir à des modes d'engagements passés ». La Plateforme citoyenne ou Amnesty International nous ont donné quelques bonnes pistes pour y arriver (engagement plus immédiat, contact via les réseaux sociaux...). Osons être plus flexible, rendre nos activités de volontariat plus accessibles. Ce sera au final plus bénéfique aussi bien pour les bénéficiaires, pour augmenter l'impact social de l'institution elle-même, mais aussi pour sa mission éducative: la mission d'accompagner les jeunes à devenir des CRACS¹.

« **Participation ou engagement** » ont également été discutés. Dans le décret des OJ, comme nous le disait Yamina Ghouli, nous parlons de participation mais est-ce pertinent et ne faudrait-il pas le remplacer, ou utiliser, le mot engagement pour donner toute sa place à l'engagement des jeunes ?

En tant qu'Organisations de Jeunesse, ne commettons pas l'erreur de croire que nous savons mieux ce qui est bon pour le.la jeune ou de vouloir absolument orienter le.la jeune vers une seule voie. Il pourrait y avoir un décalage entre les institutions et les jeunes. «Les institutions se présentent souvent en prestataires de services alors que les jeunes veulent s'associer, faire preuve de solidarité, vivre une aventure partagée. La priorité (...) est de proposer un travail intergénérationnel dans lequel chacun.e est autonome ».

Une des dernières notions évoquées en atelier est celle de « frein ». Les jeunes et les associations ont mis en avant la charge mentale que peut représenter le fait de gérer plusieurs causes de front : l'école, la famille, un projet citoyen, une demande d'asile, Le choix est difficile mais tous ces thèmes sont urgents et ne peuvent pas seulement être classés par ordre de priorité. Il nous revient donc à nous, encadrant.es, de faire en sorte que tous ces éléments ne rentrent pas en conflit les uns avec les autres, d'être bienveillant, flexible quant à la disponibilité des participants au projet ».

D'autres freins existent et ont été mis en avant : la résistance de la famille, la colère et la révolte que ressentent certain.es jeunes, le manque de régularité, les difficultés financières, les problèmes de santé, etc. Pour soutenir les jeunes en situation de vulnérabilité la place des accompagnant.es est primordiale, le travail pédagogique en amont couplé à la notion de dignité permet d'aider les jeunes à dépasser leurs peurs de s'engager et les invite à réfléchir à leur projet.

L'adaptation et le respect du.de la jeune « sans jugement » vont de soi pour le secteur de la jeunesse. Si les associations s'adaptent à leurs modes de communication (digitale et autres), elles devraient aussi accepter, au niveau de l'institution, que les jeunes puissent sortir des sentiers battus. « S'il n'y a pas de 'préjudice', il ne devrait pas y avoir de limites » et de rappeler : « Les jeunes aiment s'approprier eux-mêmes les choses sans avoir trop de contraintes ».

Pour conclure, Julien Carlier, le vice-président de la CRJ nous rappelle que « les jeunes, au même titre que tous les humains sur cette terre font partie de la solution et que nous avons la folie, des compétences et de l'énergie pour participer à ce beau défi qu'est la construction perpétuelle de notre société ».

Nous sommes convaincu.es que les OJ et leur objectif «CRACS» sont au cœur du développement du jeune en proposant des espaces qui soient des lieux d'expression, d'émancipation, de réflexion,... Ce faisant, les échanges entre participant.es venu.es de tout horizon sont favorisés. Aujourd'hui, les jeunes choisissent leur engagement sur le moment même, interpellé.es par un fait d'actualité, s'intéressent à une autre cause quelques mois plus tard et expérimentent ainsi différentes formes d'engagement.

¹ CRACS : Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire

Tout ce qui a été dit...ou presque: retranscription des différentes interventions



Introduction de la journée

Pierre Hublet,
Administrateur générale de la Croix-Rouge de Belgique

La Croix-Rouge et la Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) collaborent étroitement pour valoriser le potentiel des jeunes comme acteurs de changement. Le rôle de la CRJ a été remarquable durant ces 40 dernières années. Ce partenariat a permis de faire évoluer le regard que notre institution porte sur les jeunes ainsi que sur la façon de travailler avec eux. Ces jeunes ne sont plus uniquement des bénéficiaires de nos actions, ils sont aussi des acteurs clés pour la poursuite de la finalité de notre Mouvement Croix-Rouge.

J'apprécie particulièrement le thème de ce jour : « Inspirer et accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen et solidaire aujourd'hui ». Cela fait vraiment sens dans un monde fort de ses complexités et de ses incertitudes, un environnement qui a tellement évolué en 40 ans, et dans lequel les combats des jeunes, eux aussi, ont énormément changé ! Notre organisation et le monde associatif, dans leurs modes d'action, se sont aussi transformés pour mieux répondre aux besoins de la société. Prendre le temps à l'occasion de cette journée de réfléchir à notre accompagnement des jeunes comme acteurs de changement face aux défis actuels me semble donc primordial.

Pour les 40 ans à venir nous comptons sur la Croix-Rouge Jeunesse pour continuer à inspirer les jeunes à devenir des CRACS, mais aussi pour fédérer la communauté des jeunes au sein de la Croix-Rouge de Belgique. Nous avons besoin de ces jeunes représentant une société riche par sa diversité, son dynamisme et capacité d'innovation, qui participe activement à la transformation de notre Mouvement et de la société. Comme indiqué à la fin de la vidéo, nous sommes convaincus que c'est tous ensemble que nous agissons pour une humanité plus juste et solidaire.

Parmi les infos et messages soulevés, nous avons retenu ceux-ci :

⇒ ***Les enjeux humanitaires aujourd'hui, dans le Monde et en Belgique, sont multiples et de grande envergure.***

- Les catastrophes naturelles se multiplient et s'intensifient, laissant derrière elles des populations en complet désarroi. Sur ces 10 dernières années, 1 personne sur 7 a été directement touchée par la crise climatique. Et très souvent, ce sont les faibles, les plus pauvres et les plus vulnérables qui paient le plus lourd tribut face aux impacts des changements climatiques. La réduction des émissions de gaz à effet de serre devient incontournable, y compris dans le cadre des programmes et des opérations des organisations humanitaires telles que la nôtre. Voyez chez nous, les inondations des 14 et 15 juillet ont été sans précédents : 70 000 sinistrés, 1/3 d'entre eux sont des personnes précarisées. Aujourd'hui après 4 mois, la CRB distribue encore 8000 repas par jour !!
- La migration continue à être un phénomène mondial complexe et en croissance importante. Ainsi en Belgique, nous constatons une augmentation sensible du nombre de personnes qui demandent la protection internationale. A l'heure où je vous parle, les centres d'accueil de la Croix-Rouge sont pleins, plus moyen de

trouver une place, pas moyen de trouver de nouveaux bâtiments. Les flux de migrants en transit par la Belgique pour rejoindre le Royaume-Uni sont aussi une énorme préoccupation humanitaire pour venir en aide à cette extrême précarité au bord des autoroutes ou dans la clandestinité. Nous avons des équipes de volontaires, dont des jeunes, qui travaillent avec certains partenaires pour offrir un accueil digne à ces personnes, notamment au travers du HUB humanitaire ici à Bruxelles.

- La précarité économique est grandissante en Wallonie et à Bruxelles. Elle touche 20 à 30% de la population selon les régions. Nous parlons bien de centaines de milliers de personnes qui vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Parmi elles, les personnes sans-abris toujours plus nombreuses et on en compte 17.000. Ces deux dernières années, frappée par la crise sanitaire, la situation a empiré en touchant de nouveaux profils, dont les jeunes étudiant.es. C'est le cas aussi dans les zones qui ont été inondées cet été, et toujours bien sinistrées par endroits. Nos actions de proximité et de solidarité visent à apporter une réponse à leurs besoins les plus fondamentaux.
- L'isolement et la solitude. De nombreuses personnes, souvent âgées, se retrouvent seules pour différentes raisons. Cet esseulement, ce manque de lien social a été particulièrement mis en lumière avec la crise COVID, et engendre de nombreuses souffrances. Cette épidémie-pandémie fracture notre société, notre santé mentale est mise à mal dont les jeunes de 18 à 30 représentent la catégorie la plus affectée!

⇒ ***Pour faire face à ces enjeux majeurs, la mobilisation de tous les acteur.trices de la société, tant au niveau collectif qu'individuel, est essentielle***

- Les associations, les ONG, le secteur de la jeunesse, les mouvements et collectifs citoyens, ou encore les acteur.trices de l'entrepreneuriat social et solidaire, ainsi que les institutions scolaires sont concernés.es.
- Nous sommes tous.tes des acteurs qui osons porter un regard critique sur le monde qui nous entoure, qui osons la réflexion sans détour, qui sommes force d'action pour un monde dans lequel l'Humain est au centre du jeu !

⇒ ***Les jeunes se sont positionné.es comme des moteurs incontournables pour la transformation de notre société.***

- Parmi ces acteur.trices, les jeunes se sont positionné.es comme des moteurs incontournables pour la transformation de notre société. Ils.elles se sentent concerné.es par les enjeux humanitaires et sont déterminé.es à mobiliser leur pouvoir d'agir pour un monde plus juste, plus solidaire et durable.
- Nous avons pu le constater dans le cadre des actions autour du changement climatique qui ont mobilisé jusqu'à 35.0000 jeunes et ont donné lieu à l'initiation du mouvement Youth for Climate en Belgique. Nous avons vu leur présence, la force de leur plaidoyer, il y a quelques jours lors de la COP 26 ; ils.elles se sont fait entendre haut et fort... et malheureusement avec une déception à la hauteur de leur engagement.
- Les jeunes de Wallonie et de Bruxelles, proches de réalités qui les entourent, sont parfois durement touché.es dans leur sensibilité, dans leurs tripes à voir la souffrance d'un.e sans-abris, d'un.e migrant.e, des victimes de discriminations et de violence, des cabossé.es de la vie.

- De nombreuses associations, coalitions ou mouvements citoyens leur permettent de mettre en œuvre des valeurs importantes pour eux. Dans nos organisations, ils nous permettent d'aller droit au sens, au cœur de nos missions. Ils sont un terreau indispensable à notre société pour aujourd'hui et pour demain.

⇒ ***Au sein de la Croix-Rouge, les jeunes sont un pilier important et la mobilisation de la jeunesse est un axe stratégique autant de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, que de la Croix-Rouge de Belgique.***

- Au sein du Mouvement international, sur les 14 millions de volontaires présents dans 192 pays, les jeunes représentent 50%. Cela signifie que 7 millions de jeunes partout dans le monde donnent de leur temps et mettent leurs compétences au service de l'humanité.
- La Croix-Rouge de Belgique a, quant à elle, décidé d'accorder une plus grande place à la jeunesse. Nous avons pour ambition de renforcer notre accompagnement aux milliers de jeunes engagé.es sur l'ensemble de nos activités en Wallonie et à Bruxelles. Que ce soit dans le cadre de leur volontariat ou en tant que porteur.ses de projets en milieu scolaire ou dans l'associatif, l'engagement des jeunes en faveur de la mission de la Croix-Rouge est précieux pour maximiser notre impact social. Les secours, les projets d'aide alimentaire, les maraudes auprès des personnes sans-abris, ou encore le rétablissement des liens familiaux et les rencontres avec les demandeur.ses d'asile, sont tant d'actions qui suscitent la participation des jeunes. Plus récemment, leur action solidaire auprès des personnes sinistrées par les inondations.

⇒ ***Notre travail auprès de jeunes comprend également une dimension éducative, car nous croyons que, plus que jamais, la société a besoin de jeunes critiques et responsables.***

- A travers nos actions de sensibilisation, nous cherchons à semer des graines de citoyen.nes engagé.es. Les jeunes s'imprègnent des Principes fondamentaux de notre Mouvement, tels que l'Humanité, l'Impartialité et le Volontariat, jusqu'à s'embarquer pleinement à porter les valeurs de notre organisation dans toutes leurs actions. Dans ce cadre-là, la bienveillance, la collaboration, la diversité et bien sûr l'engagement sont intrinsèques à nos activités jeunesse. Ce travail auprès des jeunes, nous le voulons en collaboration avec les autres acteur.trices, dont le secteur jeunesse et associatif.

⇒ ***Cette collaboration entre la Croix-Rouge de Belgique et les organisations de jeunesse n'est pas nouvelle : Savez-vous que les premières collaborations remontent à 1920 et avaient pour but à l'époque de secourir les enfants de victimes de la guerre ;***

- Ces actions auprès de jeunes amèneront quelques années plus tard à la création d'un service jeunesse au sein de la Croix-Rouge de Belgique. En 1942 durant la 2ème guerre mondiale, fut créé également au sein de l'organisation un mouvement de jeunesse – les Cadets de la Croix-Rouge, qui articulait les principes du mouvement scout et ceux des premiers soins aux victimes, le tout sous une bannière neutre. Avec le temps, les Cadets disparaîtront et la mission du service jeunesse évoluera pour se focaliser sur la formation des premiers soins auprès des enfants. Ce fut en novembre 1981, il y a 40 ans presque jour pour jour, que ce service prendra son envol pour devenir la Croix-Rouge Jeunesse, plus connue par les initiales CRJ, une asbl reconnue comme organisation de jeunesse par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Conférence inspirante autour du thème : « l'innovation et l'entrepreneuriat social, une nouvelle forme d'engagement face aux défis sociaux ? »

Rindra Raveloarisoa

Responsable accompagnement & mission conseil 21,
l'Accélérateur d'Innovation Sociale de la Croix-Rouge française

Giulio Zucchini

Responsable de l'Innovation internationale Croix-Rouge française

« Faire plus et mieux avec moins, donner les moyens d'agir autour des enjeux du secteur social, médico-social et sanitaire. »

Basée sur l'idée que l'entrepreneuriat social et le secteur associatif peuvent se nourrir mutuellement et donner des solutions innovantes face aux défis sociaux, la Croix-Rouge française a créé différentes structures permettant d'encadrer ces partenariats.

Derrière cela, l'objectif est de relever les défis sociaux du 21^e siècle, qu'ils soient persistants ou nouveaux, plus complexes, plus importants, plus urgents... Et ce même si les ressources financières deviennent plus rares, plus fluctuantes, plus diversifiées. Ces structures tiennent compte des formes actuelles d'engagement (notamment chez les jeunes) plus variées, orientées vers le projet, à la recherche de l'impact...

⇒ « 21 », l'Accélérateur d'Innovation Sociale de la Croix-Rouge française et Nexem¹ accompagnent les initiatives à impact positif répondant aux défis sociaux du 21^e siècle.

« 21 », c'est une équipe de 10 personnes et un lieu de coworking de 1000 m² créé en 2019. Il permet à la Croix-Rouge française d'accompagner des associations, des start-ups, des collectivités, mais aussi des acteurs internes à la Croix-Rouge française confrontés aux défis sociaux de l'époque actuelle.

En pratique, la Croix-Rouge française permet à différent.es promoteur.trices de projets de tester leurs innovations, de les confronter au terrain au sein du réseau Croix-Rouge, Elle permet à des professionnel.les d'améliorer leur concept, d'obtenir le meilleur résultat possible au vu des défis à relever, de décrocher un financement... De leur côté, ces structures nourrissent la Croix-Rouge française avec leurs nouvelles idées.

En 2021, 20 projets ont profité d'un accompagnement : 6 projets supportés par des bénévoles ou salarié.es de la Croix-Rouge française (Accompagnement d'intrapreneurs) et 14 projets provenant de startups, collectivités, associations... (Accompagnement d'entrepreneur.ses).

La Croix-Rouge française accompagne pour 6 mois des projets sélectionnés sur base des besoins de terrain et portant sur des thématiques diverses : Le « bien vieillir », les

¹ Principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire en France

problématiques liées à l'exclusion (en prison ou auprès de personnes sans abri), l'accès au numérique pour améliorer la santé, des projets sur l'insertion professionnelles des personnes en situation de handicap...).

Innovation : exemples de projets

- « Toutes mes aides ». Basé sur le constat que près de la moitié de la population abandonne les démarches pour obtenir les aides sociales car les démarches sont complexes, longues et fastidieuses, « Toutes mes aides » est un programme qui permet de faciliter l'accès des personnes demandeuses aux aides sociales. Même si l'accompagnement au sein de la Croix-Rouge française se limite à 6 mois, le partenariat se poursuit et l'outil va être déployé à l'échelle nationale dans l'idée de pouvoir accompagner 100000 personnes d'ici 6 ans
- « Solinum ». Il s'agit d'une carte interactive permettant de repérer les structures accessibles aux personnes sans domicile fixe (accueil de jour, douches sociales, aide alimentaire, etc.) Afin que son utilité dans les maraudes soit augmentée, l'outil a été développé pour pouvoir être mis à jour en temps réel par les bénévoles eux-mêmes.

Pour en savoir plus : <https://21-croix-rouge.fr/>

→ Information intéressante issue des questions du public : En Belgique, l'association « Déclat en perspective » propose le même accompagnement.

⇒ **Red Social Innovation, partager, tester et soutenir l'innovation sociale**

Il s'agit d'une plateforme lancée en ligne en janvier 2021 et fruit d'une collaboration entre la CR française et la CR espagnole. La CR espagnole avait créé une fondation avec une douzaine d'ingénieurs sur un réseau tech, la France travaillant sur l'entrepreneuriat social, la collaboration et la complémentarité ont semblé évidentes.

L'objectif de cette plateforme est multiple. Il s'agit :

- d'identifier des innovations sociales développées au sein du Mouvement et par des acteurs externes ;
- de valoriser les innovations sociales testées et approuvées à travers le monde, c'est-à-dire toutes les solutions qui permettent de répondre mieux aux besoins sociaux et aux vulnérabilités peu ou mal satisfaits ;
- de soutenir le partage des bonnes pratiques entre Sociétés Nationales et au sein de l'écosystème.

Les parties prenantes à cette plateforme proviennent du secteur associatif, du secteur privé, d'initiatives des autorités publique... L'intérêt étant de capitaliser sur ce qui existe et est déjà fait afin de sauver du temps, de l'argent et de l'énergie.

La société dans son ensemble doit être prenante face aux défis sociaux !

Un site internet est disponible en trois langues : anglais, français et espagnol : Red Social Innovation - Ressources International d'Innovation Sociale (<https://red-social-innovation.com/>).

Une newsletter mensuelle reprend les meilleures publications du site et une publication annuelle va également être lancée.



Discussion avec un panel d'experts : «Le rôle des jeunes face aux enjeux actuels : défis, opportunités et perspectives»

Geoffroy Carly, co-directeur des CEMÉA, modérateur du jour.

Chloé Karakatsanis, jeune militante.

Nicolas Van Nuffel, responsable du département plaidoyer au CNCD-11.11.11.

Yamina Ghoul, Secrétaire générale de la COJ.

Bernard de Vos, Délégué général aux droits de l'enfant.

Ronald Crouxé, chercheur en Sciences de l'éducation de la Vrije Universiteit Brussel (VUB).

Geoffroy Carly : Au regard du concept de « transformation sociale », quel regard peut-on poser sur les jeunes qui poussent d'autres jeunes à plus et mieux agir?

Chloé Karakatsanis : J'ai 23 ans. Mon engagement a commencé il y a six ans quand je me suis rendu compte que j'étais entourée d'injustices et que j'avais envie de faire quelque chose. La capacité d'agir démarre comme ça, à travers des actions de bénévolat (distribuer des couvertures, des repas aux plus démunis, etc.). Il m'a fallu du temps pour que je comprenne que ce que j'étais en train de faire était politique, que derrière ma réaction face aux injustices, il y avait tout un système. Il faut du temps pour se conscientiser à cela. J'ai commencé ma militance dans le domaine migratoire. Petit à petit, j'ai pris conscience que les choses étaient liées. Je me suis retrouvée dans des collectifs pour la justice climatique, pour la cause féministe, contre les violences policières, etc.

Est-ce qu'il faut un entraînement pour s'engager ? Pour moi, s'engager est un chemin, que chacun.e mène différemment selon son vécu et les soutiens qu'il a à l'extérieur. Me conscientiser m'a permis aussi de comprendre qu'on n'est pas seul.e, qu'on peut être soutenu.e et soutenant.e. L'action, le politique, le collectif résument mon chemin d'engagement de citoyen.ne militant.e. Le plus important a été de comprendre que les actions que je menais étaient aussi politiques. Cela ne doit pas nous faire peur.

G. C. : Action, conscientisation politique et agir avec le collectif. Nicolas, dans le travail que tu mènes sur la politisation des jeunes au sein du CNCD¹, peut-on parler d'une spécificité « jeune » dans l'engagement ? On parle de « volatilité » dans l'engagement. Quel est ton regard critique ?

Nicolas Van Nuffel : Depuis trois ans, je préside la Coalition Climat² où on a été

¹ Créé en 1966, Centre National de Coopération au Développement (CNCD) coordonne la voix de 90 ONG belges de solidarité internationale et de milliers de volontaires pour un monde plus juste et durable

² « La Coalition Climat est une asbl nationale qui réunit plus de 80 organisations de la société civile belge (nature et environnement, coopération au développement, syndicats, mutualités, jeunesse, mouvements citoyens) autour du thème de la justice climatique. Nous faisons pression auprès des décideurs politiques

confronté.es, ces dernières années, à un des principaux mouvements mené par la jeunesse. Avant, on devenait volontaires chez Amnesty, chez Oxfam, à la Croix-Rouge, etc. et on suivait une institution dans son engagement. Aujourd'hui, ce mode d'engagement est moins évident.

Comme beaucoup d'organisations, on se dit qu'on est vieillissant. Toutefois, au CNCD, on voit beaucoup de jeunes s'investir mais ils.elles ne veulent plus porter d'étiquette institutionnelle, là où nous avons tendance, il y a une vingtaine d'années, à dire : « Je vais rejoindre le combat d'Amnesty, d'Oxfam, etc. ». C'est plus large que la question de la jeunesse, aujourd'hui, on voit **des engagements pour des causes**. Les citoyen.nes peuvent passer d'une cause à l'autre ou encore s'engager dans la durée pour une ou plusieurs causes. Cela a été le cas avec le gigantesque mouvement de solidarité, en 2015, autour de l'accueil et de l'hébergement des personnes exilées en Belgique.

Face à cela, en tant qu'institution, on peut se replier et râler en se disant : « C'est difficile de trouver des volontaires » ou alors, accompagner ce changement. C'est ce que nous avons décidé de faire au CNCD, en 2019, au sein de la Coalition Climat où on s'est dit : « On voit un mouvement qui naît, accompagnons-le plutôt que de l'attirer à nous ». Pour rappel, en décembre 2019, il y a la première gigantesque marche pour le climat dans les rues de Bruxelles organisée par la Coalition Climat qui réunissait, à l'époque, 70 associations de la société civile organisée et quelques mouvements citoyens. En janvier suivant, naissent « les grèves du jeudi » entièrement portées par des jeunes. Ce mouvement va durer des mois et mobiliser des jeunes dans les rues sans les outils de la société civile organisée. Il n'y avait pas de comité de pilotage, de cadre logique, de président, de trésorier, de secrétaire, etc. Et pourtant, ça a marché ! Cela doit nous interroger sur notre rôle de société civile organisée. En tant qu'institutions « historiques », il faut respecter les nouveaux modes d'engagements plutôt que d'essayer de revenir à des modes d'engagements passés et s'interroger sur le « comment faire avec ? ». Nous n'aurions pas pu obtenir tout ce que l'on a obtenu depuis 2-3 ans comme engagements supplémentaires (quoique insuffisants mais très inattendus) sans les « manifestations climat » menées par les jeunes.

Dans ces structures instituées (avec des formes de participation), y a-t-il une évolution notable ? Comment se posent ces questions dans les Organisations de Jeunesse aujourd'hui?

Yamina Ghoul (qui a un long parcours de Secrétaire générale à la tête d'une institution composée de 40 organisations de jeunesse): J'ai travaillé 38 ans à la COJ. J'ai vu une évolution de la participation des jeunes dans les activités et dans les prises de décisions particulièrement dans les instances telles que les CA et AG. La question de la participation se pose en continu. À une époque, le secteur de la Jeunesse était fort scindé en piliers idéologiques (socialiste, catholique, libéral, indépendant). Le.la jeune participait en fonction de son idéologie. Aujourd'hui, la participation est plus « pratique » et tient parfois compte de la distance entre le domicile du.de la jeune et une association jeunesse, par exemple. De plus, la participation est variée et différente en fonction du fait qu'elle s'inscrive dans un mouvement de jeunesse (dit « foulards », comme les Scouts) ou dans un mouvement thématique (comme la Fédération des Étudiants francophones, la FEF). J'ai pu constater qu'elle est aussi limitée dans le temps. Il arrive qu'un.e jeune qui décide de poursuivre des études supérieures, finit par prendre

pour des mesures fortes et nous mobilisons un large public pour une société juste et respectueuse du climat. »
www.coalitionclimat.be

ses distances avec ses activités associatives là où on avait tendance à continuer en s'inscrivant dans des formations pour devenir animateur.trice ou coordinateur.trice de Centre de Vacances. Idéalement, le.la jeune poursuit un parcours et devient parfois travailleur.se ou responsable d'une Organisation de Jeunesse. Quand on parle de participation, il faut donc situer le jeune. Le décret des Organisations de Jeunesse prévoit la participation des jeunes dans les instances dirigeantes jusqu'à de 2/3 de moins de 35 ans. Toutefois, il y a une certaine frilosité chez les jeunes à s'engager. Quand un.e jeune s'inscrit comme administrateur.trice dans une association, il.elle doit se positionner pour voter des prises de position politiques, des budgets parfois importants (de 500 000 euros et plus). Il peut être difficile d'attirer des jeunes dans les instances.

Autre tendance et autres difficultés actuelles : les jeunes s'inscrivent de manière ponctuelle. Ils.elles sont à la recherche de structures pouvant les aider à construire un projet (surtout en Maisons de Jeunes). Là ils.elles y sont à titre individuel, ou dans l'espoir de développer un projet collectif. Les situations sont désormais multiples.

GC : Engagement, participation, posons alors la question des droits et de la place des jeunes...

Bernard De Vos : La participation est un droit inscrit dans la déclaration des droits de l'enfant (comme les droits de manger, d'être protégé de la violence, de ne pas travailler, etc.). Il faut reconnaître que ce sont des droits sur lesquels on peut encore progresser. Personnellement, quand on parle d'un.e jeune, je ne sais pas ce que c'est.

À Bruxelles, entre un.e jeune de Molenbeek et un.e autre de quartiers plus aisés, le patrimoine commun est devenu extrêmement limité (à l'exception de leur tranche d'âge). De plus, je suis persuadé qu'il y a là un dessein politique de susciter la participation et l'engagement de certain.es jeunes et d'en maintenir d'autres à un état d'objet : objet d'insertion, objet de formation, objet d'éducation, objet de contrôle... que la citoyenneté et le droit d'expression leur soit niés en permanence. On les occupe pour éviter qu'ils.elles occupent l'espace public. Ici, nous parlons de la participation des jeunes dans sa forme élaborée mais n'oublions pas qu'une grosse partie du public « jeunes », qui ne fréquentent ni les Maisons de Jeunes, ni les mouvements « foulards » ont aussi une forme de participation. Au début de la pandémie Covid 19, on a salué, dans les quartiers populaires, des jeunes qui se sont mobilisé.es autour de récoltes de denrées alimentaires. C'est une forme de participation élaborée. On oublie de dire que quand les jeunes – contraint.es de vivre dans 40m², sans ordinateur et sans ouverture – sont descendu.es dans la rue pour dire leur ras-le-bol, c'est une forme de participation. Qu'est-ce qu'on a fait ? On a envoyé la cavalerie, les flics, etc. Il y a eu de véritables drames. Des gamin.es poursuivi.es par des voitures de flics parce qu'ils.elles cherchaient un peu de liberté ; c'est pourtant une forme de participation. Je veux dire par là : soyons attentif.ves à préciser que un.e jeune n'est pas un.e jeune, à part leur appartenance à une même classe d'âge. Malheureusement, je n'arriverai jamais à chiffrer quelle est la proportion des jeunes qui sont « objets » et des jeunes qui sont « sujets ». Ceux qui sont dans des quartiers populaires fréquentent des écoles dans lesquelles l'incitation à la participation est infime, les autres vont fréquenter des écoles où on va les inciter à la participation citoyenne. C'est comme cela qu'on en arrive à une société à deux vitesses.

G.C. : Dans vos recherches, Ronald Crouzé, quel regard posez-vous sur les différentes formes de participation qui existent ou qui coexistent ?

Ronald Crouzé : En effet, une des premières observations est l'inégalité de la participation. Certains groupes de personnes seront plus aptes à participer d'autant qu'ils auront été stimulés à développer une participation, un engagement, une prise de parole. Ce sont les formes d'exclusion classique, sociologique dans les classes populaires, il y a un déficit démocratique, pas seulement économiquement. On n'a pas la même possibilité de peser sur le débat public. Le secteur Jeunesse a un rôle important. Il y a des organisations qui arrivent à valoriser les jeunes (sans entrer dans un discours disciplinaire ou d'occupation), à considérer leurs soucis quotidiens et à les soutenir dans leurs priorités.

Deux autres observations. Premièrement, les jeunes inscrit.es dans les mouvements climat sont souvent d'un même type. C'est dommage qu'il y ait une grande ségrégation dans ces mouvements écologiques. Deuxièmement, les jeunes sont moins intéressés.es par la politique politicienne (moins d'intérêt pour le vote, méfiance à l'égard du Parlement, des idéologies) mais ils s'engagent dans de grands mouvements, mobilisations comme le mouvement Climat, Black Lives Matter, etc. Aujourd'hui, les vérités sont plus floues et changeantes. Beaucoup de jeunes trouvent d'autres manières de s'exprimer, diverses manières politiques, à travers des mouvements publics mais aussi sur le plan plus personnel (consommation durable, etc.).

GC : Qu'est-ce qui permet aux jeunes de se sentir autorisés à agir dans les lieux qu'on leur propose ?

Ronald Crouzé : Il y a chez certain.es jeunes le sentiment d'être des citoyen.nes de second rang. J'ai effectué une recherche dans une association qui accueille des jeunes éloigné.es des mouvements de jeunesse. Il y a un élément d'auto-ségrégation, une distance envers les mouvements de jeunesse classiques (« C'est pour les 'Flamands' les Scouts », « Ça ne nous intéresse pas, il y a de l'alcool », etc.). La question de l'accueil, la confiance, l'ouverture, de se sentir à l'aise, d'avoir le sentiment de pouvoir créer sont importants. Il faut beaucoup de flexibilité que certaines associations classiques n'ont pas toujours (par exemple, face à des jeunes qui zappent les rendez-vous, qui font des bêtises, etc.). Une question de patience et de réels soutiens aux projets que les jeunes ont eux.elles-mêmes définis (et non imposés par un cadre prédéfini).

La barrière initiale brisée, la confiance installée, cela peut aller très vite. L'accessibilité, le soutien et la patience sont très importants ainsi que la flexibilité de l'organisation (que toutes ne peuvent pas avoir, pour diverses raisons).

Yamina Ghoul : Il incombe aux organisations de jeunesse de permettre aux jeunes de s'engager dans leurs institutions, de leur faire confiance et de les former. Un.e jeune qui arrive dans un CA doit se former à lire un bilan, à comprendre un budget, etc. C'est une manière pour le.la jeune de s'impliquer, de participer et de s'engager.

Nicolas Van Nuffel : Sujet/objet, le cœur du débat est là. Quand je me suis investi, à l'adolescence, il y a 30 ans, je suis resté aux endroits où on me considérait comme une personne à part entière. Cela me mettait hors de moi, les associations où l'on se tournait vers les jeunes, après avoir discuté entre adultes, en lançant : « Et les jeunes, qu'est-ce qu'ils en pensent ? ». Le cœur de la participation est de légitimer la parole des gens et de ne pas parler à leur place.

Question du public : Les jeunes ne s'engageraient désormais plus pour une institution (du moins pour une institution comme Amnesty, Oxfam...). Ce non engagement est-il valable pour les petites institutions ? Je travaille dans une petite asbl, dans le domaine de l'environnement, au service des jeunes. On a l'impression d'accompagner leurs besoins et pourtant c'est éternel avec de moins en moins de résultat au niveau de la mobilisation des jeunes.

Nicolas Van Nuffel : Le fonctionnement traditionnel du secteur associatif basé sur le principe « je crée quelque chose, venez à moi ; puis je vais vous donner la parole dans l'espace que j'ai créé » est, peut-être, à questionner. La Plateforme citoyenne d'aide aux réfugiés, Youth For Climate, ... ce sont des collectifs créés hors des institutions. Plutôt que de créer des espaces et d'essayer de faire venir les gens, ne s'agirait-il pas de rejoindre les espaces nouveaux qui se créent ? Ensuite, si on veut durer, il faut s'institutionnaliser. Le problème est qu'il faut des gens pour des conseils d'administration, pour faire tenir l'institution. Là aussi, il y a une réflexion à mener : comment accompagner ces espaces nouveaux pour qu'ils se donnent les structures qui permettent de durer sachant qu'être trésorier n'est pas la fonction la plus sexy dans une association.

Cela ne concerne pas que les associations de jeunesse. On peut retrouver les mêmes difficultés dans une association de parents, dans un club de sport, etc.

Chloé Karakatsanis : Devenir trésorier.e, secrétaire et président.e, quand il en y en a (dans le collectif où je suis, il y en a très peu), c'est chiant. En réunion, le lundi soir, on est six, mais en manifs, on est mille. Et ce n'est pas grave. J'entends que les petites et grandes institutions ont du mal à mobiliser les jeunes. Rassurez-vous : on a du mal à se mobiliser entre nous aussi. Je pense qu'on a besoin d'abord de se structurer entre nous, d'apprendre par nous-même (le terrain, la mobilisation, ...) pour après, entendre qu'on a besoin du soutien des institutions, des associations.



Atelier 1 : Le déclic du passage à l'action depuis les bancs de l'école : défis et perspectives dans l'accompagnement des jeunes du secondaire et du supérieur.

Animateur.trices :

Hélène Goffart, détachée pédagogique à la CRJ

Fabienne Van Michel, responsable ECM pour la province de Liège.

Florence Craet, chargée de projets à la CRJ.

Intervenant.es :

OJ Les Ambassadeurs, le point Croix-Rouge du Lycée français, le Kot à projets Croix-Rouge de l'UCL



Comment mieux susciter l'envie de s'investir chez les jeunes ? Quels éléments peuvent favoriser un environnement davantage propice à leur engagement ? Quelle complémentarité entre les acteur.trices de l'enseignement et le secteur jeunesse/associatif face à une même mission, celle de préparer les jeunes à être des citoyen.nes responsables, capables de contribuer au développement de la société ?

L'atelier s'est déroulé sous forme de table ronde lors de laquelle les différent.es intervenant.es ont donné leurs avis sur ce qui peut motiver l'engagement au sein de l'école, les écueils possibles et le rôle des organisations accompagnatrices.

1. Quel est le déclic qui permet à un.e étudiant.e de s'investir comme citoyen.ne et comment le favoriser ?

Les intervenant.es (jeunes des kots à projets Croix-Rouge, du lycée Français et investi.es dans le point Croix-Rouge de l'école et les jeunes investi.es au sein de l'OJ les ambassadeurs) ont témoigné de leur parcours et de ce qui les a amené.es à s'investir au service d'une cause.

Pour les participant.es à l'atelier, le déclic est favorisé lorsque :

- L'objectif du projet est concret, que la vision de ce qui est à faire est claire
- L'étudiant.e est entouré.e d'associations, d'encadrant.es qui offrent l'opportunité de s'investir, qui encouragent l'engagement, notamment au sein de l'école.
- Il existe, dans un cercle d'amis, de proches ou d'étudiant.e avec qui il est en contact, d'autres personnes déjà investi.es qui proposent de rejoindre un groupe, une association...

De manière générale, l'engagement vient lorsque l'étudiant.e :

- Souhaite partager et utiliser son expérience, son vécu dans le cadre d'une action.

- Souhaite se sentir utile.
- A du temps libre qu'il.elle cherche à occuper.
- Est attiré par une thématique, une cause particulière.
- Se tient au courant de l'actualité et est touché.e par un sujet, une injustice, ... A le sentiment que des choses ne tournent pas rond. Des sujets le.le dérangent et il est important de faire quelque chose pour y remédier.
- Cherche à s'épanouir à travers une activité autre que l'école ou la famille.
- Aime les nouvelles rencontres, veut étendre son réseau social, rencontrer des personnes différentes ou qui ont le même type d'envie.
- A l'espace mental suffisant pour réfléchir à un engagement puis s'investir. Ses besoins de base doivent donc être satisfaits.

Chez un.e étudiant.e, l'envie de s'engager est très souvent présente mais il faut trouver ce qui va le.la motiver à faire un effort pour s'impliquer pour une idée ou un groupe mais aussi la raison qui maintient cet engagement dans le temps.

⇒ *Synthèse de l'expériences des intervenant.es :*

Les jeunes issu.es du Point Croix-Rouge du Lycée français, du kot à projet de Louvain-la-Neuve et de l'organisation de jeunesse (OJ) « Les Ambassadeurs d'expression citoyenne » ont mis en avant les éléments suivants pour expliquer ce qui a favorisé leur propre déclic :

- **Accessibilité** : l'opportunité de s'investir s'est offerte à eux au sein même de l'école (grande proximité) et est compatible avec leurs obligations scolaires. Du temps est libéré dans le programme scolaire ou l'investissement lui-même est suffisamment flexible pour ne pas entrer en conflit avec le travail scolaire.
- **Utilité** : les jeunes veulent se sentir utiles. Le temps consacré à s'investir comme citoyen doit servir à réaliser quelque chose de très concret. L'objectif du projet doit être clair et défini. Il ne faut pas seulement se plaindre d'une situation constatée mais plutôt agir pour y remédier.
- **Sociabilité** : leur investissement dans un projet leur permet de faire de nouvelles rencontres. D'apprendre à se connaître, de travailler en groupe, de compter les un.es sur les autres, de nouer d'excellentes relations avec les encadrant.es également. Ils ou elles développent un fort sentiment d'appartenance avec le groupe dans lequel ils.elles s'engagent.
- **Soutien** : s'il est nécessaire que des encadrant.es (professeur ou OJ) soutiennent leur démarche, il faut également que les parents soutiennent cet investissement, qu'ils l'autorisent et l'encouragent. Si l'engagement est mal compris par l'entourage, si celui-ci n'est pas suffisamment informé, cela peut être un frein. Le.la jeune est alors tiraillé.e entre ses obligations scolaires, familiales et son envie de s'investir dans un projet.

A souligner que la notion de « déclic » n'est pas nécessairement celle qui définit le mieux le cheminement de l'étudiant.e. Certains évoquent un « cheminement » fait de rencontres, de l'intérêt de plus en plus développé pour une thématique en particulier, de micro-engagement devenant des engagements plus importants et plus réguliers. L'envie de s'investir est là mais il faut la volonté de le maintenir sur un plus long terme malgré le manque de temps, de soutien de l'entourage ou les difficultés pratiques. Toutefois, lorsque la machine est lancée, lorsque l'engagement est avéré, il est difficile de l'arrêter. La valorisation des projets et le sentiment d'utilité sont très addictifs et aident par conséquent à maintenir la motivation nécessaire.

2. Quels sont les éléments qui favorisent l'autonomisation des jeunes en tant que porteur.ses de projets ?

« L'engagement est un choix C'est une liberté mais aussi une drogue. L'activité devient très addictive, le temps n'existe plus et on se perd entre toutes ses obligations ». Pour les encadrant.es, favoriser l'autonomisation des étudiant.es passe par la confiance et le soutien qui leur sont accordés à la fois dans le choix des projets puis dans la gestion de ceux-ci de la première à la dernière minute. La mise en projet doit idéalement faire partie de la culture de l'établissement scolaire. Les premières expériences devraient démarrer dès le plus jeune âge et pousser à l'autonomisation des élèves année après année.

L'enjeu passe également par le caractère très concret et très utile du projet en question. S'investir en tant que citoyen.ne semble ne servir à rien pour des étudiant.es, qui confronté.es au système démocratique en faillite à l'école, n'en voit pas vraiment l'intérêt. L'exemple des délégué.es de classe qui sont choisi.es mais qui ont à peine leur mot à dire dans l'organisation scolaire est contreproductif en termes d'investissement citoyen. Le.la jeune doit ressentir directement l'utilité de son engagement en tant que citoyen.ne alors que la notion de citoyenneté n'est pas forcément très claire elle-même ou se limite au grand principe de participation à une société démocratique.

Les étudiant.es doivent ressentir l'envie des encadrant.es de travailler directement avec eux . En effet, l'erreur souvent commise est que l'enseignant.e et/ou l'OJ se placent « au-dessus » des jeunes ou sont en décalage sur leur manière de fonctionner alors qu'il faut se placer aux côtés des jeunes, constituer une équipe se mobilisant pour un projet commun. Les institutions se présentent souvent comme des prestataires de services alors que les jeunes veulent s'associer, se solidariser, vivre une aventure partagée. La priorité n'est pas de mettre en place des projets par les jeunes et pour les jeunes mais plutôt un travail intergénérationnel dans lequel chacun.e est autonome.

Les participant.es ont également mis en avant, comme frein à l'autonomisation et l'investissement de l'étudiant.e, la charge mentale que peut représenter le fait de gérer à la fois l'école, la famille et un projet citoyen. Pour certain.es jeunes, c'est de trop et c'est aux encadrant.es notamment de faire en sorte que tous ces éléments ne rentrent pas en conflit les uns avec les autres. Il faut être bienveillant, flexible quant à la disponibilité des participant.es au projet. Si celui-ci se déroule à l'école, il est d'autant plus simple de gérer l'investissement, d'articuler les deux activités entre elles. Lorsque ce n'est pas le cas, la charge mentale peut être plus importante.

Pour limiter cette charge mentale des porteur.ses de projet, celui-ci doit être réellement mené en équipe. Tout le monde peut compter sur tout le monde, chacun.e s'investit autant qu'il est nécessaire, il y a une bonne répartition de la charge de travail grâce à une planification efficace. Ainsi, on évite que certaines personnes portent l'ensemble du projet sur leurs épaules et s'épuisent à tout gérer. C'est d'autant plus vrai dans le cadre du kot à projets de Louvain-la-Neuve où aucun.e adulte issu.e d'une école ou d'une OJ n'encadre le groupe. La solidarité entre les étudiant.es doit être sans faille pour maintenir la motivation de toutes et tous et faire tourner les nombreuses initiatives mises en place. La charge est mentale est limitée car tous.les les membres du kot à projet ont fait le choix de ce type d'engagement dès le départ.

Il est dès lors important qu'un.e étudiant.e puisse se désengager, momentanément et sans jugement de la part des encadrants, d'un projet afin de gérer d'autres priorités dans le cadre scolaire et/ou familial. L'encadrant.e doit se mettre à la place du ou de la jeune et comprendre que son investissement peut être variable dans le temps et en intensité. Il doit également toujours garder la porte ouverte au.la jeune qui souhaite

revenir. L'encadrant.e ne doit pas perdre de vue qu'il vaut mieux privilégier la qualité des projets à la quantité.

Favoriser l'autonomisation des jeunes passe également par une bonne gestion de la temporalité. En effet, les encadrant.es et les jeunes vivent des temporalités différentes. L'encadrant.e qu'il.elle soit d'une OJ ou en école doit planifier son travail, son année. Il.elle a une vision à long terme qui comprend l'avant, le pendant et l'après projet, les demandes éventuelles de financement qui vont s'étendre sur plusieurs mois voire une année, les contraintes pratiques d'organisation, les partenariats à établir,... Dès les prémices du projet, l'encadrant.e se lance dans un rétroplanning alors que le.la jeune, lui, n'a encore pris aucune décision sur son engagement, l'ampleur de celui-ci chaque semaine et sa durée dans le temps. Il.elle ne se projette pas de nombreux mois à l'avance, il.elle est dans une temporalité beaucoup plus courte. Cette double temporalité induit des tensions, des incertitudes dans la mise en projet que l'encadrant.e doit apprendre à gérer au mieux. Travailler de long mois sur un projet sans certitude que des jeunes se mobiliseront au moment opportun est évidemment difficile à vivre pour l'encadrant qui doit articuler ces deux temporalités différentes.

Enfin, la bonne relation établie entre jeunes étudiant.es et adultes encadrant.es a également été mise en avant pour expliquer le déclic, l'envie de s'engager dans un projet. Le.la jeune aura d'autant plus envie de participer s'il ressent une estime, un respect, si l'enseignant.e est inspirant.e et le pousse à de nouvelles expériences, s'il.elle noue des liens d'amitié avec un.e encadrant.e qu'il a envie d'aider, de soutenir dans son projet. Mieux se connaître entre jeunes et adultes pousserait à un meilleur engagement, à porter un projet ensemble. Cet aspect rejoint l'idée développée auparavant qu'il faut travailler à côté du jeune, en équipe pour que les choses bougent.

3. Comment pouvons-nous, enseignant.es, OJ et jeunes, travailler au mieux nos complémentarités face à une même mission ?

Dans le partenariat OJ-écoles, il est souligné que les OJ, grâce à leur expertise dans un domaine particulier, peuvent guider le groupe vers une concrétisation du projet¹. En effet, pour qu'un projet soit concret, critère important pour maintenir l'engagement du.de la jeune, il doit répondre à un besoin existant. Besoin que les OJ connaissent et identifient dans le cadre de leurs activités et qu'elles peuvent donc communiquer aux écoles pour travailler ensemble à un objectif commun.

Les OJ peuvent également proposer des projets qui aident les enseignant.es sur une partie des apprentissages. C'est important qu'elles puissent proposer des sujets, des méthodes, des activités qui diffèrent de ce qui se fait déjà en école afin de diversifier les approches avec les élèves et les possibilités d'approche.

Les OJ et les écoles peuvent être complémentaires dans leur manière de se valoriser l'une l'autre. En effet, au même titre que les jeunes, les encadrant.es ont besoin de reconnaissance, de valoriser le travail réalisé. Le partenariat OJ-école permet à chacun de mettre en avant le projet de l'autre et les accomplissements réalisés.

Face à une même mission, il apparaît évident que jeunes et adultes, étudiant.es et encadrant.es, ont autant à apprendre des uns et des autres. Les adultes ne détiennent pas toutes les clés des apprentissages et les jeunes ont beaucoup à apporter pour faire évoluer la vision de la société qu'ont ces adultes.

¹ A titre d'information, depuis les années '80 le système de détachement pédagogique existe. Cela veut dire qu'un enseignant peut effectuer un détachement (18 ans) au sein d'un OJ sans perdre ses droits mais surtout apportant à l'OJ son expertise d'enseignant et il repart enrichi de ce qu'il a vécu dans une OJ



Atelier 2 : De bénéficiaire à acteur : quel rôle pour les jeunes en situation de vulnérabilité dans les actions de solidarité ?

Animateur.trices :

Valérie Keymolen, coordinatrice Jeunesse pour la province de Namur - CRJ.

Tasnim Amdouni, Coordinatrice MENA à la Croix-Rouge de Belgique.

Intervenant.es :

Christel Vanderavero, Coordinateur.trices MENA, département Accueil de demandeurs d'asile, Croix-Rouge de Belgique.

Thibault LEZY, Projets collectifs, Compagnons Bâtisseurs.

Khalissa El Abbadi et Luc Jaminet, Dispositif Metis – Projet Jeunesse Nomade, Fédération des Maisons de Jeunes.



Les jeunes en institutions, les jeunes migrant.es, les jeunes en situation de vulnérabilité ou de handicap... sont souvent repris sous la catégorie de « bénéficiaires » des programmes, et donc confiné.es à être la cible des actions d'aide. Comment changer le regard et leur donner l'opportunité de se positionner comme acteur.trice de changement ? Comment favoriser leur participation aux actions de solidarité ? Comment rendre nos projets de mise en action des jeunes davantage inclusifs ?

Cet atelier a été partagé en deux.

Une première présentation a traité de la thématique des mineur.es étranger.es non accompagné.es, avec un exposé sur les caractéristiques propres à ce public, mais aussi les très nombreux points communs entre ces jeunes et les jeunes autochtones avec lesquels ils.elles peuvent se retrouver impliqué.es dans des projets.

Une deuxième présentation a donné place à des témoignages concernant le bénévolat proposé par des jeunes en situation de déficience cognitives modérées à sévère et des jeunes en situation de décrochage scolaire.

Les deux ateliers visaient à analyser comment créer des projets inclusifs donnant la possibilité à tou.tes les jeunes d'être acteur.trice plutôt que bénéficiaire dans un cadre de bénévolat.

Les forces et les avantages de ces engagements ont été analysés mais aussi leurs difficultés et les défis qu'ils représentent.

Focus Mineur Etranger Non Accompagné

Présentation générale de ce que recouvre la réalité des MENA

→ Clarification terminologique :

MENA = Mineur Etranger Non Accompagné. Actuellement, 87% des MENA sont Afghans et 3% seulement sont des filles.

Il existe des points communs avec les jeunes demandeur.ses d'asile arrivé.es avec leur famille:

- Ils.elles expérimentent le choc culturel : ils.elles viennent souvent de pays où la censure est forte, corps caché, coutumes et pratiques parfois mal perçues ici.
- Il y a un impact sur la scolarité (pas l'habitude de rester assis sur une chaise pendant 8 heures).
- Problème de la langue.
- Ce sont des «ados» avant tout : besoin d'intégration, de reconnaissance, d'être heureux...

Et il existe également des spécificités liées aux MENA :

- Rupture avec la famille, les jeunes se regroupent entre jeunes MENA. Création de clans assez hiérarchisés.
- Beaucoup ont subi des sévices durant leur parcours migratoire.
- La relation aux adultes est compliquée : manque de confiance ; ils.elles ont été violenté.es par des adultes durant leur parcours migratoire, arrivés en Belgique, le test osseux réalisé par des adultes pour déterminer leur âge est également vécu comme une violence car ils peuvent basculer de la case « mineur » à « adulte ».
- Ils.elles ont un mandat : essentiellement faire venir leur famille. Primordial donc pour eux.elles d'être considéré.es comme mineur, sans quoi le regroupement familial n'est plus possible. Cela engendre une grosse pression sur les épaules des MENA qui peuvent être appelés 30-40 fois par jour par leur famille pour savoir quand est-ce qu'ils vont tous pouvoir venir en Belgique.

1. Comment changer de regard sur les jeunes MENA/Demandeurs d'asile ?

« Un jeune, c'est un jeune ! Il ne faut pas chercher de différence là où il n'y en a pas. »

Il s'agit avant tout d'ados en construction identitaires, ayant les mêmes besoins que n'importe quel jeune (reconnaissance, valorisation, autonomie...)

Il y a un jeu d'équilibriste entre connaître les spécificités des MENA, leurs particularités et les ajustements qui en découlent (ex : besoin de TEMPS plus important pour établir une relation de confiance avec l'adulte) tout en évitant absolument l'étiquetage, très mal vécu par les MENA et jeunes demandeur.ses d'asile.

Il est important d'être conscient en tant qu'OJ que notre représentation des besoins/envies des jeunes MENA et des jeunes en général, peut être fort différente de la réalité. Même si cela prend du temps, est parfois difficile, et peut aller à l'encontre de ce que nous avons imaginé, il est important de questionner les jeunes pour savoir vraiment, au fond, ce qu'ils.elles veulent, ce dont ils.elles rêvent, dans quoi ils.elles ont envie de s'investir, ce qui leur parle.

2. Passer de bénéficiaire d'aide à acteur.trice : pourquoi, comment ?

Ce qui mobilise les jeunes, c'est d'abord une cause. La crise migratoire de 2015-2016 est venue « chercher » les jeunes des MJ, des Compagnons Bâtisseurs notamment. Il y a eu une envie de connaître d'avantage le public des jeunes demandeurs d'asile/MENA, une envie de se rencontrer.

Il a été nécessaire de préparer cette rencontre pour réduire l'impact du choc culturel.

De la rencontre naît l'estime, la confiance. **De cette relation établie naît l'envie de faire quelque chose ensemble pour dénoncer une situation perçue comme injuste.**

Suite au projet pensé, créé, mené ensemble, la satisfaction des jeunes est élevée. Ils.elles sont sorti.es de leur zone de confort et en sont fier.es. Cela participe à leur construction identitaire.

Après avoir vécu une expérience hymaine très forte, intense émotionnellement, L'engagement des jeunes est renforcé. Il y a une réelle envie de continuer à s'investir, à être acteur.trice de changement, à trouver sa place dans la société car on a le droit de prendre la parole, de dire les choses, de faire entendre sa voix, d'être reconnu.e.

De nouvelles rencontres, de nouveaux projets se déploient alors. C'est le cercle vertueux de l'inclusion.

Il faut ne pas avoir peur de commencer « petit » : de petits projets d'une demi-journée par exemple, plus « clés en main », ou des formations qui éveillent l'intérêt des jeunes peuvent être de bons points de départ pour favoriser l'implication, l'engagement des jeunes.

Il faut être conscient que, du point de vue des MENA ou jeunes demandeur.ses d'asile, la procédure d'asile est une charge mentale conséquente et permanente. La pression, le stress est fort. Alors que de notre regard extérieur, nous pourrions nous dire que les jeunes ont du temps et donc la possibilité de s'investir dans un projet, le vécu du jeune n'est pas forcément le même. L'incertitude a un impact important sur l'envie et la motivation à s'investir dans un projet. Conscientiser le reste du groupe sur cette procédure d'asile et ce que cela peut engendrer pour les jeunes qui y sont soumis.es, c'est important aussi. À développer lors de la préparation des rencontres interculturelles plutôt que lors des rencontres en tant que telles pour éviter l'étiquetage des jeunes MENA.

3. Comment créer un projet inclusif avec des jeunes MENA ?

Cela passe d'abord par une conscientisation des jeunes aux réalités vécues qui peuvent être différentes.

Pour des projets existants où l'on sollicite la participation du/de la jeune, la conscientisation est une étape fondamentale et qui prend du temps. C'est là où on touche le public-cible, où l'étincelle de l'envie, de l'intérêt pour le projet peut être éveillée, où l'aspect win-win pour tou.tes les jeunes est mise en évidence.

Élément facilitateur pour la conscientisation : avoir des volontaires-ambassadeur.drices du projet, qui sont en contact direct avec les différents publics-cibles et qui créent petit à petit une relation de confiance.

Le volontariat, le projet est un prétexte pour atteindre l'objectif sous-jacent : l'inclusion dans la communauté locale.

On propose des rencontres individuelles en fonction des besoins.

Pouvoir rencontrer les jeunes en situation de vulnérabilité, qui sont intéressé.es par le projet de façon individuelle, permet aussi de mieux cerner les envies, les besoins du jeune,

ses aspirations. On peut aussi être sûr que c'est bien le la jeune qui est en demande, qu'il.elle n'est pas poussé par la famille ou une tierce personne.

Objectif : identifier les freins à lever pour favoriser une première implication du. de la jeune (communication, mobilité...) et donc vérifier si un budget est dispo pour lever certains de ces freins.

En ce qui concerne la participation au projet

Évaluation – capitalisation des apprentissages (niveau autonomie, transport, communication...)

- Compter sur les partenaires compétent.es pour collaborer ensemble (ex : équipes de centres ADA, les responsables Initiatives de Quartier etc.) et aussi pour passer le relais au terme d'un projet (1ère participation avec Compagnons Bâisseurs, puis projet avec Croix-Rouge de Belgique, puis avec MJ...) puisque nous avons tous.toutes en tant qu'OJ cette vision de CRACS.
- La démultiplication du projet fonctionne essentiellement par le bouche-à-oreille : « vas-y, là-bas tu peux t'exprimer, c'est cool »

À bien garder en tête tout au long du projet :

- Il ne faut pas hésiter à commencer « petit ». En général, lors de leur première participation à un projet, les jeunes ne sont pas porteur.ses en tant que tel, ils.elles participent à un projet, découvrent. Par la suite, en capitalisant les apprentissages et mettant à profit l'apprentissage et en renforçant sa confiance (en lui, en l'autre), le. la jeune peut tout à fait devenir initiateur.trice et porteur.se de projet.
- **Un projet qui n'aboutit pas à un résultat final n'est pas forcément un échec car dans les projets inclusifs, l'essentiel n'est pas le résultat final (a-t-on un beau potager collectif ?) mais bien le processus, l'épanouissement du. de la jeune, l'évolution positive de la relation avec les jeunes.** Afin de mettre cela en avant dans les rapports annuels pour nos bailleurs de fond, il est intéressant de mettre en avant les témoignages des jeunes qui peuvent refléter cet aspect essentiel, bien plus que ce que ne font les chiffres.
- S'assurer que ce sont bien les besoins du jeune qui sont au cœur de nos préoccupations et non notre vision des besoins du. de la jeune.

4. Comment rendre nos projets de mise en action des jeunes davantage inclusifs ?

Il est important de favoriser une parité allochtones/autochtones car il y a un grand besoin des jeunes demandeur.ses d'asile de rencontrer des jeunes de Belgique, de créer des liens ici.

La dimension collective (12-15 participant.es) et résidentielle peut aussi être un atout de taille, si cela est possible pour les organisateur.trices. C'est essentiellement durant les soirées, les moments informels, que les liens se tissent.

Comment préparer la rencontre interculturelle dans les deux groupes ?

Cette préparation, d'abord « entre soi » via des animations ludiques, permet de vivre quelque chose, de ressentir des émotions pour ensuite en discuter, de se décentrer de l'universalité des pratiques culturelles.

Suite à cette première étape, les jeunes sont curieux.ses, ils.elles ont vraiment envie de se rencontrer. La rencontre interculturelle peut alors avoir lieu, idéalement de manière ludique (micro-trottoir avec questions comme « pourquoi tu es là, qu'est-ce qui te motive ? »). Les jeunes se rendent compte que leurs aspirations et envies sont similaires.

Objectif : que la sauce prenne, qu'une relation d'estime mutuelle commence à s'établir.

On peut favoriser les projets fédérateurs. Les projets artistiques sont souvent porteurs : les compétences de chacun.e sont reconnues, pas besoin de la langue. Les projets qui sont en lien avec la terre aussi (potagers partagés, opérations nettoyages...).

Durant le projet, il est indispensable de négocier avec les jeunes. Nous avons nos idées, nos projections de ce que devrait être le projet et les jeunes ont leurs idées. **L'objectif est d'avancer ensemble, de favoriser la co-création**, qui est aussi un apprentissage essentiel (construire son point de vue, écouter celui de l'autre, se décentrer pour envisager réellement le point de vue de l'autre, trouver des compromis, lâcher sur certains aspects et tenir sur ceux qui paraissent fondamentaux...).

Il faut pouvoir trouver le juste milieu entre produit fini, fermé, et projet entièrement libre, sans cadre, trouver des intersections

Il y a un besoin de flexibilité car il arrive que des jeunes arrêtent, et il est nécessaire de leur laisser la liberté d'arrêter, pour quelque raison que ce soit (obtention d'un positif et déménagement, ordre de quitter le territoire, désintérêt...).

Il est important que les jeunes apportent la pierre angulaire de ce projet.

Dans un centre d'accueil, c'est le collectif qui prime (il y a des centaines de personnes, des dizaines de MENA). Dans les projets inclusifs, les besoins individuels du. de la jeune sont pris en compte, ses envies, ses motivations, inspirations, compétences.

Mais comment faire pour que les jeunes s'expriment ? Disent ce qu'ils ont envie de faire comme projet ? Donnent leurs idées ? Il faut persévérer. Si les jeunes ne disent rien la première fois, revenir, réessayer car souvent, les jeunes, et encore plus les jeunes perçus comme vulnérables, n'ont simplement pas l'habitude qu'on leur demande leur avis ou leurs idées et sont donc un peu perdus !

Revenir vers les jeunes et leur demander pourquoi. Pourquoi il n'ont pas exprimé ce qu'ils.elles voulaient faire. Cela nous permet de ne pas rester sur un sentiment d'échec, de comprendre les raisons du silence du. de la jeune (qui sont peut-être fort différentes de ce que nous avons projeté) et d'enrichir la relation.

Keep cool ! il faut vraiment du temps. La temporalité des projets inclusifs est plus longue que celle d'autres projets.

Il faut pouvoir se donner aussi le droit à l'erreur. Ce n'est pas parce qu'on est plein de bonne volonté que cela va marcher !

L'aspect confiance envers les adultes est aussi à prendre en compte. C'est un travail sur du long terme, c'est un appivoisement mutuel.

On peut favoriser L'informel : au détour d'une autre activité ou animation, demander aux jeunes ce qu'ils.elles voudraient faire après (tiens, là on est en train de faire une soirée ciné, mais qu'est-ce qu'on ferait bien après, t'as envie de quoi toi ?). Les idées vont sortir spontanément ; c'est là que l'on crée du lien et de la confiance. Le formel, les réunions autour de la table où on se regarde en chien de faïence sans rien « à faire » leur fait peur.

Une autre piste avec les MENA/jeunes demandeur.ses d'asile est de sortir du centre, d'aller dans un endroit « neutre », de favoriser l'ancrage local où ils.elles ne sont pas constamment rappelés à leur étiquette de demandeur.ses d'asile. Ils.elles peuvent alors s'exprimer plus facilement, plus librement.

La mobilisation du public jeune est une problématique transversale qui demande patience, endurance et lâcher-prise.

5. Quelle est la plus-value pour la société de favoriser l'inclusion des jeunes demandeur.es d'asile ?

Dans le contexte migratoire global, il est essentiel de donner une place égale à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire, quelles que soient leurs origines, afin de diminuer l'effet de ghettoïsation, qui amène son lot de révolte, frustration, colère.

Les contacts inter-groupes sont la façon la plus efficace de diminuer les stéréotypes et préjugés, de changer de regard, de faire naître l'estime mutuelle, l'empathie.

Le modèle interculturel est celui qui paraît le plus porteur pour le vivre-ensemble sociétal. Tout en étant conscient.es que nous ne vivons sans doute jamais dans une société complètement et parfaitement interculturelle, c'est un horizon, un cap qui est juste à viser. Dans un contexte « secure » et bienveillant, l'individu peut envisager d'adapter certaines pratiques culturelles ou rituels car il.elle n'a pas la sensation de ne plus exister. Il.elle est fondamentalement reconnu.e comme un individu en soi et n'a plus nécessairement besoin de ses rituels d'origine pour définir son identité.



Focus jeunes à risque d'exclusion

1. Présentation générale des projets avec jeunes à risque d'exclusion

Deux témoignages ont été apportés :

Le premier témoignage portait sur l'EPSI (école d'ingénierie informatique) qui fait partie du « Comité des ambassadeurs du handicap » et travaille avec des jeunes présentant une déficience cognitive modérée à sévère.

On travaille sur le passage entre le milieu scolaire et le statut d'adulte. Ça commence à 18 ans, avec une réunion avec la famille pour élaborer un projet. Le projet est travaillé en fonction des attentes du/de la jeune. Idéalement on lui propose de faire du bénévolat dans des coopératives et ASBL, dans les services rendus à la ville.

Sarah qui a rejoint la Croix-Rouge de Belgique comme volontaire parle de son expérience en vestiboutique.



« Ce n'est pas toujours évident. Il y a 30% de réussite pour des projets à long terme. Les écueils peuvent être un déménagement, un manque d'implication de la famille, le covid ... »

Le second témoignage était celui de SolidarCité (OJ agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles et membre de la COJ) qui a accompagné 4 équipes de jeunes de 16 à 25 ans, qui ont fait du volontariat pendant 6 à 8 mois. Les jeunes ont travaillé sur chantier. Ils.elles ont fait de la menuiserie, du maraîchage, ... et ont aussi pu suivre des formations et faire des rencontres. L'importance des rencontres est capitale. Cela permet d'échanger, découvrir des métiers des sujets, faire des rencontres.



« Je suis enchantée de cette expérience. Grâce à cela, j'ai découvert plein de possibilités à Bruxelles »

Le profil des jeunes de SolidarCité est variable. Ce sont des jeunes qui peuvent être issus.es de l'aide à la jeunesse, de la protection de la jeunesse, d'institution de santé mentale, qui viennent suite à un entretien de candidature, ... On a à faire à un « melting-pot ». Ils.elles sont ensuite regroupé.es par 8 et ils passent l'année ensemble.

Le bénévolat propose un défraiement « symbolique » au/de la jeune.

Quand le/la jeune est en situation de décrochage scolaire, il y a un accord pour que le stage compte comme des heures d'école.

Il y a également des obstacles au bénévolat chez ces jeunes : opposition de la famille, certain.es jeunes trop en colère, le manque de régularité des jeunes, le fait que certain.es jeunes doivent chercher du travail pour gagner leur vie, les problèmes de santé, ...

↳ *Source : conseil le film InVersion, https://www.youtube.com/watch?v=OuLBJzY2G_0

2. Comment aider les jeunes à être des acteur.trices de la société, plutôt que des simples bénéficiaires ?

Beaucoup de jeunes sont demandeur.euses ! Le décrochage scolaire ne va pas toujours de pair avec une absence de motivation pour se mettre en projet. Ils.elles ont des attentes et sont en recherche de sens. Il est important de ne pas les envisager comme des consommateur.trices de projets.

Il faut donc construire un projet avec du sens pour eux.elles et co-créer avec eux.elles sur un temps pas trop court.

Cela demande de l'investissement et une capacité à s'accrocher au projet. Il est donc important de les responsabiliser (rechercher des financements, taper aux portes...).

La question prioritaire doit toujours être : « qu'est-ce que vous voulez faire ? »

Souvent, les jeunes ne savent pas ce qui existe. Les aider à en être informé.es, les sensibiliser là-dessus, piquer leur curiosité... sont de la responsabilité des adultes qui les encadrent.

3. Quelle est la plus-value (pour les partenaires / la société) d'intégrer des jeunes en situation de vulnérabilité ?

Les jeunes issu.es de l'enseignement spécialisé peuvent avoir des **capacités autres** et parfois très pointues (par rapport aux personnes dites normales). Quand on a réussi à s'adapter à eux et leurs fonctionnements, il y a des qualités humaines importantes qui se renforcent dans la confiance qui est donnée.

Ces jeunes apportent un sérieux coup de main par exemple sur les chantier manuels, dans le maraichage, ...

Il est par contre primordial de faire attention aux abus possibles par certains secteurs/entreprises, ... « Tout n'est pas rose ». C'est le rôle des encadrant.es de les protéger aussi.

4. Comment rendre nos projets de mise en action des jeunes davantage inclusifs ?

C'est toujours plus facile en amont lorsque nous avons préparé les équipes, les partenaires pour les aider à comprendre le handicap et à surmonter les craintes.

Il y a un travail de préparation plus conséquent.

Il faut être à l'écoute des jeunes et responsabiliser la personne, partir de leurs sensibilités à eux ; bilan individuel et collectif (en cercle) tout au long du projet, renforce l'implication (avec bienveillance) , inviter les jeunes à réfléchir à ce sur quoi ils.elles veulent travailler (leur agressivité, trouver un projet de vie, ...).

Il est important de faire comprendre aux bénévoles sur le terrain ce qu'est une inclusion active (pas juste intégration), qu'il y ait un accompagnement pour aider à l'inclusion, pour que ce ne soit pas artificiel, tou.tes les volontaires devraient participer.

Une personne « différente » peut apporter quelque chose en plus ou pas. Il est également important de ne pas catégoriser ce que cette personne peut nous apporter. Il ne faut pas trop attendre un retour sur investissement, c'est contre-productif et cela risque d'entraîner des désillusions de part et d'autre. Il faut une version non artificielle de l'inclusion.

Faire passer le.la jeune de la notion de « bénéficiaire » à « acteur.trice » doit se travailler avec les partenaires qui voient ça encore trop comme une contrainte. Il faut pouvoir gérer différentes craintes :

- Au lieu de se demander comment la personne va s'adapter à notre structure, se poser la question de « comment la structure peut s'y adapter ? ».
- Avoir une vision neutre. Peu importe la personne et ses spécificités, on s'y adapte.
- Il existe le principe du « devant/derrière la porte » (préparer au préalable l'accueil avec l'équipe qui accueillante).
- Rester humble, bienveillant.e, faire ce qu'on peut sans se mettre trop de balises et de critères inatteignables, il faut savoir reconnaître que, malheureusement, on n'a pas toujours de réponse.



Atelier 3 : Le volontariat chez les jeunes aujourd'hui : comment s'adapter aux nouvelles formes d'engagement ?

Animateur.trices :

Anne Gason, CRJ - Assistante de direction.

Jennifer Verdin, coordinatrice Jeunesse pour la province du Brabant wallon - CRJ.

Intervenant.es :

Amandine Duelz, secrétaire générale adjointe de la Plateforme Francophone du Volontariat.

Sébastien Libert directeur du département RH volontaires et salariés de la Croix-Rouge de Belgique.

Chloé Karakatsanis, jeune militante.

Diane Semerdijan, chargée de la mobilisation et de l'activisme digital, Amnesty International



On le sait, les rythmes de vie et les attentes des jeunes ne sont pas les mêmes que celui des générations précédentes. Cela se reflète notamment dans leur façon de s'impliquer dans la société. Comment s'adapter aux attentes et aux possibilités des jeunes pour un engagement citoyen ? Quelles nouvelles opportunités de volontariat peut le secteur jeunesse/associatif leur offrir ? Comment le digital peut-il être un allié pour l'avenir ?

En groupe, deux interventions ont permises de remettre un cadre au volontariat des jeunes.

L'atelier a ensuite été scindés en deux groupes pour présenter des projets favorisant l'engagement des jeunes de manière différente :

- Projet de la plateforme citoyenne
- Les activités d'Amnesty International sur les campus étudiants

1. Quel est le cadre du bénévolat actuel des jeunes ?

Amandine Duelz, secrétaire générale adjointe de la Plateforme Francophone du Volontariat

Pour redonner une définition, le volontariat (ou bénévolat qui est synonyme) est défini selon la loi belge comme « un engagement gratuit, libre, au profit d'autrui dans un cadre organisé ». Cela ne concerne donc pas l'entraide spontanée, l'engagement dans des manifestations pour le climat etc.

On constate des évolutions dans les réalités de la jeunesse. Dans les années 70-80, les marqueurs de fin de la jeunesse (fin des études, vie professionnelle active, autonomie de logement, vie sexuelle active...) arrivaient de manière simultanée. Ce n'est plus le cas. La notion de jeunesse est donc plus fluctuante. Ici on va considérer les moins de 30 ans.

Une enquête sur l'engagement montre que les jeunes s'engagent comme toutes les strates de la population. Si 1 volontaires sur 3 à 60 ans et plus, 1 volontaire sur 5 à moins de 20 ans : cela correspond à la répartition de la population dans la pyramide des âges.

Les étudiant.es et les pensionné.es sont ceux qui donnent le plus d'heures.

On constate toutefois que les jeunes sont sous-représenté.es dans les fonctions dirigeantes et sur-représentés dans les services (cela peut être dû au fait que 60% des activités de volontariat demande de l'expertise). Parmi les jeunes, il y a plus d'hommes dans les fonctions dirigeantes et plus de femmes dans les services. Les jeunes travaillent beaucoup dans le secteur de la jeunesse, dans un engagement par et pour les pairs.

En France, une étude montre que les jeunes s'engagent de manière plus courte qu'auparavant. Ils.elles adhèrent à des formes d'engagement moins hiérarchisé, marqué par des égalités de statuts entre membres et permettant une modulabilité dans l'engagement.

La parole veut se porter de manière individuelle (ex : via les réseaux sociaux)

On constate aussi des réalités financières très différentes, or la précarité joue sur l'engagement. Le taux de volontariat augmente avec le niveau de diplôme et le statut socio-économique.

Quelles sont les hypothèses pouvant expliquer ce changement dans l'investissement de la jeunesse ?

Les identités sociales ont changé. Les appartenances à des groupes sont moins fortes pour se définir. Le collectif est l'endroit où on fait sa quête d'identité, d'où la nécessité de multiplier l'adhésion à des causes, des associations,...

A présent, la cause a plus d'importance que l'organisation à laquelle on adhère (d'où une plus grande mobilité du volontariat).

Les jeunes sont plus dépolitisé.es (par désillusion), mais très réalistes sur les problèmes concrets.

L'idée de progrès continu a disparu (changement climatique oblige) et modifie le rapport à l'engagement.

2. Qu'en est-il de l'engagement des jeunes au sein de la Croix-Rouge ? Quelques chiffres...

Sébastien Libert, directeur du département RH volontaires et salariés de la Croix-Rouge de Belgique.

La Croix-Rouge dans le monde rassemble près de 14 millions de volontaires pour le bien de l'humanité.

Parmi ceux-ci, 50% sont des jeunes volontaires (jusque 30ans) dans le Monde (20% en Belgique)

Au 31 décembre 2020, la Croix-Rouge de Belgique comptait 11.531 volontaires dont 2813 jeunes âgé.es de 16 à 35 ans (1.575 femmes et 1.238 hommes) Les jeunes représentent 24% des volontaires mais c'est à considérer en fonction d'une pyramide des âges différentes de celles qu'on peut trouver notamment en Afrique.

Si on se base sur la même tranche d'âge que la FICR, 17% ont entre 16 et 30 ans, soit 1.989 volontaires.

En ce qui concerne le type d'activité, les jeunes sont principalement impliqué.es dans les Secours et ensuite, en action sociale. 45% font entre 5 et 20 h et 10% font plus de 50 heures de bénévolat par mois. En période de crise (Covid et Inondation), 18% des volontaires étaient des jeunes.

3. Le résumé des sous-groupes

Intervention 1 : l'observation pratique de la plateforme citoyennes.

La plateforme est un mouvement citoyen né en 2015 qui propose aux personnes exilées de passer une ou plusieurs nuits chez des citoyen.nes belges, qui tente de les aider au niveau intendance, mais également dans les démarches administratives nécessaires.

Le volontariat dans la plate-forme passe généralement par des séquences très courtes, quelques heures précisées dans le temps. Il s'agit de missions précises comme une aide aux repas, de la distribution de vêtements... Cela ne nécessite pas de formation, juste un briefing de 15 minutes avant d'être plongé directement dans l'action.

Seules les missions plus complexes demandent 4 ou 5 heures de briefings, mais d'emblée on propose aux jeunes des missions directement en contact avec le terrain.

On ne demande pas au.e jeune d'engagement formel avec une signature à l'appui, l'accès au bénévolat est très libre. Si vraiment un.e jeune effectue du bénévolat répétitif, on signe alors une charte pour avoir une assurance. L'avantage est qu'il ne s'agit pas de missions à risques.

Les appels à bénévoles passent par les réseaux sociaux et sont mis peu de temps à l'avance sur les plateformes sociales (3 jours).

Ce type de fonctionnement répond au constat effectué que les jeunes ont envie de s'engager, mais n'aiment pas les nombreuses étapes avant l'engagement. Ils.elles n'aiment pas les cadres stricts, et veulent du contact direct avec le public pour trouver du sens à leur engagement.

⇒ Questions du groupe et réponses de Chloé Karakatsanis,

Q : Quel est l'intérêt de faire appel aux bénévoles seulement 3 jours avant l'évènement?

R : Pour éviter l'annulation ou pour éviter un temps de réflexion trop long qui crée de la peur. (Action étant plus intéressante que la réflexion). Cela correspond à la notion de temporalité des jeunes. Cela correspond à la notion de temporalité de la plateforme (hébergement d'urgence).

Q : Ce système sans engagement favorise-t-il le retour des bénévoles pour une seconde mission ?

R : Les deux. Il y en a qui reviennent chaque semaine, d'autres non. Accepter un bénévolat mouvant n'est pas un souci car cela va dans l'idée de sensibiliser le.e jeune à une réalité plutôt que de considérer le bénévolat dans sa dimension utilitariste.

Q : Beaucoup de jeunes s'impliquent-ils.elles?

R : C'est difficile à dire, mais il y a des classes qui viennent faire des projets. Beaucoup de jeunes salarié.es ont commencé comme bénévoles.

Intervention 2 : l'observation pratique des projets portés par Amnesty International (par Diane Semerdjian)

Amnesty est parti d'un constat sur l'engagement des jeunes : les jeunes ont des à priori sur les grosses structures existantes. Ils préfèrent créer «leur» volontariat (forme de désobéissance civile). Nous rencontrons des difficultés d'engager les jeunes sur le long terme, de pérenniser leur engagement (il y a une tendance à se tourner vers le clicktivisme, c'est-à-dire l'activisme Internet). Or ne faire que de l'activisme digital ne permet pas de renforcer les actions d'Amnesty. **Pour mobiliser les jeunes, il faut s'intéresser à ce qui les anime, les intéresse et les aider à « mettre en forme », en d'autres mots, les aider à concrétiser.**

Prenons un exemple de projet s'adaptant aux nouvelles formes de volontariat des jeunes : la semaine des droits humains (du 11 à 15 octobre dernier) a été portée par des groupes d'étudiant.es sur 6 campus universitaires (St Luc, St Louis, ULB, UNamur, Liège, UCLouvain).

Les jeunes se sont concerté.es entre campus autour du thème ; ils.elles ont choisi comment mettre en avant la thématique de la peine de mort qu'ils.elles estimaient trop banalisée. Et ensuite, ils.elles ont créé des événements en lien. (« lundi guitare », slam, films, théâtre, fresque contre la peine de mort...).

Le but est d'agir tous.toutes en même temps sur une même thématique. Le rôle d'Amnesty a été de créer une application qui propose qui proposent aux groupes d'étudiant.es les mythes à déconstruire. C'est à dire des pages agendas (pour leur permettre d'aller visiter leurs événements aux uns, aux autres), la théorie nécessaire à la thématique (ressources culturelles, livres, films, théâtre...) et un chat (les jeunes préfèrent Signal, FB, Messenger, Whatsapp). Le digital est donc là pour les aider à se coordonner et permet de toucher les nouvelles cibles jeunes pour les sensibiliser et leur donner envie.

⇒ Questions du groupe et réponses de Diane Semerdjian,

Q : Faut-il insister sur l'association entre l'image de l'institution par rapport aux groupes ?

R : On devrait pouvoir encourager l'originalité et la créativité. Il faut accepter que les jeunes sortent des sentiers battus, tant qu'il n'y a pas de préjudice pour l'institution.

Q : comment garde le contrôle sur l'ensemble du projet ?

R : Le contrôle que l'organisme veut avoir est-il utile/nécessaire voir indispensable ?

Q : Avez-vous fait appel à des influenceur.ses ?

R : Oui, et ce sont des canaux porteurs pour toucher les jeunes.

Pistes à retenir face à une évolution du volontariat chez les jeunes:

- Les institutions doivent s'adapter aux changements sociétaux en proposant des formes de volontariat adaptés à ce que désirent les jeunes.
- Dans le volontariats, il faut privilégier les formes plus courtes, l'action immédiate, la temporalité réduite.
- Il faut laisser de l'autonomie et de la créativité par rapport à un but plutôt qu'une institution.
- Penser le volontariat dans sa capacité à sensibiliser les jeunes à une cause plutôt qu'en terme d'utilitarisme des jeunes.
- Utiliser les technologies modernes, les réseaux pour communiquer.



Conclusion et remerciements

Au terme de cette journée, la Croix-Rouge Jeunesse tient à remercier tout.es les orateur.trices et participant.es qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Ce colloque fut riche en réflexions. De nombreux sujets ont été abordés, des questions soulevées... Certaines ont pu trouver réponses et d'autres non. Ces réflexions nécessiteraient certainement une suite et d'autres journées de rencontre pour traiter la thématique plus en profondeur ou pour développer des applications concrètes.

De manière générale, les questionnements sur les nouvelles formes de bénévolat (plus directement orienté vers l'action, plus limité dans le temps et

plus mouvant) se retrouvent dans beaucoup d'associations. Certaines offrent déjà des réponses et des pistes pour favoriser l'engagement des jeunes... Nous avons ainsi pu partager sur les structures nouvelles (l'entrepreneuriat social ou les mouvements portés par les jeunes eux.elles-mêmes), sur les attitudes à avoir (tolérance quant aux différences de temporalité, aux possibilités des jeunes, capacité à travailler en équipe plutôt qu'en chapeautant les volontaires...) et sur les utilisations des nouvelles technologies. Tous ces moments de partage furent riches et concentrés.

Ce moment de rencontre a aussi permis à la centaine de participant.es présent.es et provenant d'horizons différents de tisser des liens et de renforcer le réseautage si précieux dans le secteur associatif.

Nous sommes très heureux de constater que, parmi ces participant.es, il y avait de nombreux.ses jeunes issu.es d'associations différentes (des étudiants du lycée, de l'Université, des participants d'associations diverses et d'origines multiples...) qui ont enrichi le débat en éclairant celui-ci de leur regard de jeunes engagé.es en 2021.

La Croix-Rouge Jeunesse a été heureuse de souffler ses 40 bougies entourée de partenaires de si haute qualité. Nous espérons que d'autres rencontres du même genre auront lieu. Remplie d'une énergie renouvelée, l'équipe de la CRJ est prête à poursuivre ses activités pour les 40 années à venir !



Annexes

Programme du colloque



Inspirer et accompagner les jeunes dans leur engagement citoyen et solidaire aujourd'hui

Programme du colloque organisé par la croix-rouge jeunesse

8h30	Accueil
9h00	Allocutions d'ouverture de la journée Intervenant Pierre Hublet, Administrateur général de la Croix-Rouge de Belgique
9h30	Conférence inspirante : « Les enjeux humanitaires dans le monde et les jeunes », suivi d'un échange avec les participants Intervenants : Rindra Raveloarisoa, Responsable accompagnement & mission conseil 21, l'Accélérateur d'Innovation Sociale de la Croix-Rouge française et Giulio Zucchini, Responsable de l'Innovation internationale à la Croix-Rouge française
10h30	Pause-café
11h00	Discussion avec un panel d'expert «Le rôle des jeunes face aux enjeux actuels : défis, opportunités et perspectives Intervenants : Geoffroy Carly, co-directeur des CEMÉA, modérateur du jour. Chloé Karakatsanis, jeune militante. Nicolas Van Nuffel, responsable du département plaidoyer au CNCD-11.11.11. Yamina Ghoul, Secrétaire générale de la COJ. Bernard de Vos, Délégué général aux droits de l'enfant. Ronald Crouzé, chercheur en Sciences de l'éducation de la Vrije Universiteit Brussel (VUB).
12h15	Lunch
13h15	Ateliers thématiques au choix permettant le partage d'expériences entre acteurs de terrain. Atelier 1 : Le déclic du passage à l'action depuis les bancs de l'école : défis et perspectives dans l'accompagnement des jeunes du secondaire et du supérieur. Atelier 2 : De bénéficiaire à acteur : quel rôle pour les jeunes en situation de vulnérabilité dans les actions de solidarité ? Atelier 3 : Le volontariat chez les jeunes aujourd'hui : comment s'adapter aux nouvelles formes d'engagement ?
15h00	Pause-café
15h30	Synthèse des ateliers et conclusion



A propos de la CRJ

La Croix-Rouge Jeunesse (CRJ) est une asbl reconnue comme Organisation de Jeunesse (OJ) depuis 1981. Notre mission est d'accompagner, soutenir et stimuler l'engagement citoyen des jeunes de 3 à 30 ans à travers la conscientisation des enjeux sociaux et humanitaires d'une part et des espaces pour entreprendre des initiatives d'actions solidaires d'autre part.

Présente dans l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Croix-Rouge Jeunesse est active en milieu scolaire, de la maternelle au supérieur, tous réseaux confondus. Elle collabore également avec d'autres organisations de jeunesse et des associations d'aide à la jeunesse. En tant que membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, elle a pour volonté de faire vivre les Principes fondamentaux qui régissent l'organisation, dont l'Humanité et le Volontariat.

Nos activités et projets sont ouverts aux jeunes de tous les milieux et origines, sans distinction.

Les thématiques abordées à travers nos actions auprès des enfants et des jeunes comprennent: les premiers soins, les dangers domestiques, la promotion du don de sang, la précarité, l'exclusion sociale et le vivre ensemble.

L'engagement citoyen des jeunes, notre cheval de bataille

Notre travail est guidé par la conviction que les jeunes sont des acteur.trices prioritaires de changement. Convaincu.es du rôle qu'ils ont à jouer dans la construction d'une société plus solidaire et plus juste, nous stimulons leur engagement au service des personnes les plus vulnérables. Nos projets sont développés avec et pour les jeunes, en favorisant une participation consciente aux enjeux sociétaux. En participant à différents projets solidaires, les jeunes nourrissent leurs attitudes de CRACS : Citoyen Responsable, Actif, Critique et Solidaire.

Une pédagogie participative et basée sur l'expérience

Notre travail auprès des jeunes est construit autour de leurs aspirations, leurs besoins et leurs capacités. Guidé.es par les principes de l'éducation non-formelle et de l'éducation permanente, nous veillons à ce que ces jeunes soient au centre du processus d'apprentissage et s'engagent volontairement et activement dans la construction et la mise en place des projets.

Notre approche pédagogique est participative, ludique et basée sur l'expérience. Elle favorise l'acquisition du savoir, du savoir-faire et du savoir-être du.de la jeune afin qu'il. elle puisse agir collectivement et solidairement auprès des autres. L'apprentissage par les pairs fait partie intégrante de nos activités.

Lors des animations, les mises en situation permettent aux enfants de réfléchir et partager ce qu'il.elles connaissent et pensent pour ensuite découvrir et mettre en pratique l'apprentissage acquis. En fin d'animation, les enfants sont invité.es à intégrer les apprentissages dans leur quotidien, aussi bien à l'école que dans leur quartier ou à la maison. Par le biais d'une série d'objets utiles ainsi que de propositions de projets solidaires, les enfants et les jeunes deviennent des ambassadeur.drices des messages humanitaires de la Croix-Rouge et agissent pour améliorer les conditions de vie des plus vulnérables.

Nos ambitions à l'horizon 2024

Notre objectif général à l'horizon 2024 est de favoriser l'engagement citoyen des jeunes en tant que CRACS et acteur.trices de changement en vue de l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables. Il s'inscrit dans les finalités du décret des organisations de jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour qui la jeunesse a une place importante mais aussi et surtout de la politique jeunesse. Il s'inspire aussi de la stratégie 2030 de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Notre plan stratégique 2021-2024 s'est donc construit autour de 3 domaines d'actions prioritaires:

Domaine 1 : Favoriser l'engagement citoyen des jeunes des communautés touchées

- En augmentant le nombre de jeunes touché.es/sensibilisé.es : diversification et élargissement des thèmes abordés lors de nos sensibilisations afin de mieux répondre au contexte sociétal et aux aspirations des jeunes et des enfants.
- En nous ouvrant à un public d'enfants/jeunes primo-arrivant.es des centres d'accueil pour demandeur.ses d'asile mais aussi aux organisations de jeunesse ou aux centres de vacances qui sont naturellement nos partenaires privilégiés du secteur jeunesse
- En favorisant l'engagement citoyen des jeunes en les accompagnant dans la mise en place de projets.

Domaine 2 : Favoriser l'engagement citoyen des jeunes volontaires de la Croix-Rouge de Belgique

En maintenant l'offre d'apprentissage à destination des Jeunes Leaders (formation leadership jeune) et en envisageant d'autres activités/modules qui permettraient de renforcer leurs capacités; stimuler et soutenir la mise en place de rencontres et d'échanges pour et par ces jeunes leaders :

- En créant un environnement propice à l'innovation à travers des possibilités de mise en projet ponctuelles et d'un soutien méthodologique et financier pour les accompagner.
- En accroissant le nombre de jeunes membres de notre OJ, en les encourageant à participer activement à nos instances de gouvernance mais aussi en incitant les jeunes volontaires de la Croix-Rouge de Belgique à devenir membre de la CRJ afin de renforcer leurs rôles au sein de l'Organisation.
- En favorisant les échanges entre tous les jeunes du Mouvement.

En améliorant le recrutement de l'équipe d'animation et en développant l'offre d'apprentissages que nous lui proposons pour qu'elle puisse renforcer ses compétences

Domaine 3 : Développer la communication et le digital au service de l'engagement citoyen des jeunes

- En renforçant la visibilité du rôle et de l'impact des jeunes en tant que CRACS, aussi bien au sein de l'organisation qu'au sein de la société où ils agissent.
- En offrant des espaces et des outils de communication pour partager les projets et actions des jeunes auprès de leurs pairs, de la CRJ et de la Croix-Rouge de Belgique.
- En travaillant et développant constamment le Web et les réseaux sociaux actuels et à venir pour rester en phase avec notre public cible.
- En intégrant les nouvelles technologies dans notre offre éducative et notre soutien aux jeunes leaders et porteur.ses de projets pour faire évoluer et adapter nos outils aux nouveaux besoins et réalités de notre cible.

Liste des participants

PRÉNOM	NOM	Association
JOSE	VILLALOBOS	Ajile asbl
ALIX	DE BRIEY	Ajile asbl
CÉCILE	GRASSART	Ajile Asbl
ALICE	SAUTOIS	Ajile Asbl
DIANE	SEMERDJIAN	Amnesty International Belgique francophone
SARAH	TETREL	Amnesty international Belgique francophone
CAROLINE	LOMBA	ASBL Kaleo
AMANDINE	MAGIS	ASBL Kaléo
EVELYN	DEPASSE	Association Jeunesse Entreprise
AURORE	PHAN MANH TIEN	Bureau International Jeunesse
IRINA	SÉCHERY	Bureau International Jeunesse (BIJ)
GEOFFROY	CARLY	CEMÉA
BERNARD	DE VOS	CFWB
MORGANE	DONNET	CNCD 11 11 11
LÉA	GROS	CNCD 11 11 11
THOMAS	NAGANT	CNCD-11.11.11
NICOLAS	VAN NUFFEL	CNCD-11.11.11
MILA	GATTI	Commission Justice et Paix
EMMANUEL	TSHIMANGA	Commission Justice et Paix
HUBERT	NISHIMWE	Compagnon Bâtisseurs
IZABELA	HAJDENRAJCH	Compagnons Bâtisseurs
THIBAUT	LEZY	Compagnons Bâtisseurs
NURTEN	AKA	Confédération des Organisations de Jeunesse
YAMINA	GHOUL	Confédération des Organisations de Jeunesse
GENEVIÈVE	NICAISE	Confédération des Organisations de Jeunesse
VIRGINIE	PIERRE	Confédération des Organisations de Jeunesse
OLIVIER	BERTEN	CRJ
GAËTAN	BRAINE	CRJ
JULIEN	CARLIER	CRJ
GEFFREY	DECARSIN	CRJ
LISA	DEVILLERS	CRJ
CARINE	DUPONT	CRJ
ANNE	GASON	CRJ
HÉLÈNE	GOFFART	CRJ
VALÉRIE	KEYMOLEN	CRJ
SOPHIE	KÖHLER	CRJ
LAURA	LOPEZ BECH	CRJ
MYRIAM	LOPEZ	CRJ
ERIC	RENARD	CRJ
MALICIA	VAN ERPS	CRJ
FLORENCE	VANDERSMISSEN	CRJ
ISABELLE	VERBRUGGE	CRJ
JENIFER	VERDIN	CRJ
CHRISTINE	WELSCHEN	CRJ
ALEXANDRA	SIMAL	CRJ et Croix-Rouge de Belgique
HANNE	MICHIEL	Croix Rouge de Belgique

TASNIM	AMDOUNI	Croix-Rouge de Belgique
SANDRINE	ANTOINE	Croix-Rouge de Belgique
ISABELLE	BROUWERS	Croix-Rouge de Belgique
CLAIRE-ALICE	CHARLES	Croix-Rouge de Belgique
MAGALI	CLERBAUX	Croix-Rouge de Belgique
CAMILLE	COLETTA	Croix-Rouge de Belgique
FLORENCE	CRAET	Croix-Rouge de Belgique
SANDRINE	DEVERS	Croix-Rouge de Belgique
NATACHA	DEWITTE	Croix-Rouge de Belgique
MARIE	DIMOSTHENIADIS	Croix-Rouge de Belgique
ELISABETH	DUBOIS	Croix-Rouge de Belgique
CORALINE	DUBOIS	Croix-Rouge de Belgique
CHARLINE	FORET	Croix-Rouge de Belgique
KARIM	GANGJI	Croix-Rouge de Belgique
STÉPHANIE	GRIBOMONT	Croix-Rouge de Belgique
JEAN-BERTRAND	LEBRUN	Croix-Rouge de Belgique
CAROLINE	LEDOUX	Croix-Rouge de Belgique
FABRICE	LEROI	Croix-Rouge de Belgique
SEBASTIEN	LIBERT	Croix-Rouge de Belgique
RENAUD	MOMMAERTS	Croix-Rouge de Belgique
CLEMENTINE	MOYART	Croix-Rouge de Belgique
MAYI	MUKUNA	Croix-Rouge de Belgique
DIDIER	MULNARD	Croix-Rouge de Belgique
MARIE	POLARD	Croix-Rouge de Belgique
CHRISTEL	RICHARD	Croix-Rouge de Belgique
EMILIEN	ROUPIN	Croix-Rouge de Belgique
CARMEN	SALGADO	Croix-Rouge de Belgique
FABIENNE	VAN MICHEL	Croix-Rouge de Belgique
KOFFI	ZIGGAR	Croix-Rouge de Belgique
AGATHE	LANDEL	Croix-Rouge française
RINDRA	RAVELOARISOA	Croix-Rouge française
AXEL	SENGENÈS-CROS	Croix-Rouge Française
GIULIO	ZUCCHINI	Croix-Rouge française
RINDRA	RAKOTOMALALA	Croix-Rouge monégasque
CHARLOTTE	LEMERCIER	Déclic en Perspectives
SOLÈNE	THIBAUT	Déclic en Perspectives
LYNN	MOLDEREZ	Empreintes asbl - CRIE Namur
VIVIAN	COSTER	EPSIS Claire d'Assise Bouge
KHALISSA	EL ABBADI	Fédération des maisons de jeunes
THAÏSSA	HEUSCHEN	Iles de Paix asbl
AUDREY	VERSCHEURE	Iles de Paix asbl
LUC	JAMINET	Indépendant
GUILLAUME		Kot à projet
HICHAM	ASSAKALI	Les ambassadeurs d'expression citoyenne
BRUNO	DERBAIX	Les ambassadeurs d'expression citoyenne
ELIA	BAZILE	Lycée Français
ALESSIA	CERCHIA	Lycée Français
INES	JULIA	Lycée Français
JEAN-CHRISTOPHE	OLIVE	Lycée Français
JULIETTE	OSSOLA	Lycée Français
DIAZ	MARIN	Mentor Escale asbl
FRANÇOISE	BINAMÉ	Mentor Escale asbl

CENDRESA	AJVAZI	Mentor-Escale asbl
ALICE	DECLERCQ	Mentor-Escale ASBL
CÉLINE	RENSON	MJ REZOLUTION
COLINE	IPPERSIEL	Oxfam Magasins du Monde
ANABELLE	DELONNETTE	Oxfam-Magasins du monde
JULIE	VANDENHOUTEN	Oxfam-Magasins du monde
VANESSA	FUSCO	Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés
AMANDINE	DUELZ	Plateforme francophone du Volontariat
NATHALIE	VAN INNIS	Plateforme pour le Service Citoyen
PAULINE	FORGES	Quinoa asbl
NOÉMIE	GRÉGOIRE	RCN Justice & Démocratie
JESSICA	FARACI	Relie-F asbl
AURELIE	MARTIAT	Relie-F asbl
MAËLLE	MIGNOLET	Résonance asbl
MARGAUX	REYPENS	Schola ULB
CLELIA	BELOME	SCI Projets Internationaux asbl
CAMILLE	BERGER	SCI Projets Internationaux asbl
MARIE	MARLAIRE	SCI Projets Internationaux asbl
ROBERTO	SCIGLIANO	Solidarcite
ALICE	SIMBA	Solidarcite
YELIZ	PUISSANT	Solidarcité
CHLOÉ	KARAKATSANIS	UMons
CHRISTINE	CUVELIER	Université de Paix asbl
VINCENT	CHANTRY	Vacances Vivantes
MARIE	HIBBELEN	Val Mosan
RONALD	CROUZÉ	VUB
MARIAM	AOURAH	Etudiante
SARAH	BENDAOU	Etudiant
LOUISE EUGÉNIE	NYEMBEPSE KWEGUENG	Etudiante





**Croix-Rouge Jeunesse
Rue de Stalle 96
1180 Bruxelles**

www.crj.be